

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2358 - MERCREDI 15 JUILLET 2015

Religion

L'ACERAC dotée d'un siège haut de gamme à Brazzaville

La plus haute institution catholique d'Afrique centrale, l'Association des conférences épiscopales de la région d'Afrique centrale (ACERAC), vient de se doter d'un siège neuf, construit à Brazzaville par le gouvernement congolais pour un coût de plus de 9 milliards FCfa. Ce bâtiment de type R+5 qui surplombe la cathédrale sacrée cœur de Brazzaville, siège de l'Église catholique au Congo, a été inauguré hier par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso en présence du cardinal Laurent Mossengwo Passinya et du président de cette institution religieuse, Samuel Klela, et de plusieurs autres évêques et archevêques.

« Nous avons une maison, don de l'État congolais. À travers cet bel édifice, nous voyons la preuve d'une collaboration entre l'Église et l'État (...) », a déclaré Monseigneur Samuel Klela qui considère ce joyau comme « une hymne de reconnaissance et une gloire à Dieu rendues par les autorités congolaises à l'église catholique ».

Page 7



DIALOGUE NATIONAL À SIBITI

Les participants examinent la gouvernance électorale et la réforme des institutions

Deux commissions de travail ont été mises en place au deuxième jour du dialogue national qui se tient à Sibiti, dans la Lékoumou. Elles ont en charge, respectivement, de plancher sur « la gouvernance électorale » et «

la réforme des institutions », les deux points essentiels inscrits à l'ordre du jour des travaux. Le président du présidium, André Obami Itou, a sollicité des participants l'esprit de discipline, afin, a-t-il recommandé, que « la compréhension et le consensus prévalent

au moment de la prise des décisions ». Les deux commissions au sein desquelles sont répartis les 500 participants au dialogue sont dirigées par Germain Mounkassa et Martin Bissila. Page 3

ENVIRONNEMENT

Henri Djombo alerte sur « les conséquences terribles » du réchauffement climatique

« Le réchauffement moyen de la planète à plus de 2° à l'horizon 2050 aura des conséquences terribles sur la vie humaine et l'environnement ; le temps qui reste est compté, nous devons agir maintenant », prévient le ministre de l'Économie forestière et du développement durable, dans une interview exclusive qu'il a accordée aux *Dépêches de Brazzaville* en marge de la « global conference » tenue au début du mois de juillet à Chantilly en France. Henri Djombo qui appelle à la mise en route d'une véritable « diplomatie du climat » relève par ailleurs les efforts du Congo en matière de préservation et de gestion forestière. Page 9



TECHNOLOGIE

VMK lance la production de ses produits au niveau local

La société VMK, spécialisée dans la fabrication des téléphones mobiles, va désormais rassembler ses produits en République du Congo où elle vient de lancer le démarrage de son usine située au cœur de Mpila, à Brazzaville. Selon son directeur général, Vêrone Mankou, qui parle d'un pari gagné, les premiers téléphones « Made in Africa » dessinés et assemblés au Congo viennent de sortir de cette usine dont l'inauguration est imminente. Page 5

DISPARITION

Le Pr Côte Mankassa est décédé à Paris

Président de l'Union congolaise des républicains, et candidat malheureux à différentes élections présidentielles organisées entre 1992 et 2009, le Pr Côte Mankassa est décédé hier à Paris, en France, de maladie. Jamais extrémiste dans ses prises de positions, ce sociologue reconnu, qui enseignait à l'Université Marien-Ngouabi s'était engagé en politique lors de la Conférence nationale souveraine de 1991.

Pour prouver qu'il ne se mettait pas en marge des questions d'intérêt national, il était parti de Paris où il vivait depuis quelques années pour prendre part aux consultations initiées par le président Denis Sassou N'Guesso, en mai et juin derniers, dans la perspective du dialogue national en cours actuellement à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou. La République saura lui rendre l'hommage qui lui revient. Page 16

ÉDITORIAL

Ici et maintenant ...

Page 2

ÉDITORIAL

Ici et maintenant ...

Nous ne saurions trop conseiller à nos lecteurs de lire avec attention, dans ce même numéro des *Dépêches de Brazzaville*, les réflexions que le ministre Henri Djombo a confiées à nos journalistes lors des « Ateliers de la Terre » qui se sont tenus récemment à Chantilly. Ils y trouveront, entre autres propos, cette phrase qui sonne comme un avertissement sans frais : « *Le réchauffement moyen de la planète à plus de deux degrés à l'horizon 2050 aura des conséquences terribles sur la vie humaine et l'environnement. Le temps qui reste est compté, nous devons agir immédiatement* ».

À moins de cinq mois de la Conférence mondiale sur le climat et l'environnement qui se tiendra à Paris, ce rappel est aussi nécessaire que prémonitoire. Si, en effet, on lit cette interview entre les lignes, il apparaît que le Congo ne se contentera pas d'assister et d'écouter lors de la COP 21, mais qu'il dira haut et fort, par la voix de sa plus haute autorité, que l'humanité se détruira inexorablement si elle ne met pas rapidement de l'ordre dans les activités qui détruisent autour d'elle les équilibres naturels les plus fondamentaux.

Le message, certes, n'est pas nouveau. Il est décliné de mille et une façons depuis près d'un demi-siècle par les écologistes de toutes nationalités sans que rien ne bouge réellement tant est pesante l'incapacité des grandes nations à agir dans le sens de la protection de la nature. Mais il semble être perçu de façon croissante par les peuples eux-mêmes qui en viennent à se demander si les « Verts » n'ont pas raison de tirer la sonnette d'alarme, ce qui, à terme rapproché, pourrait changer la donne au plan international. On en a eu récemment une preuve avec la publication de l'Encyclique « *Laudato si'* » par le pape François.

Ce que dit Henri Djombo dans ce nouveau contexte, c'est qu'il est possible d'agir, ici et maintenant, c'est-à-dire aujourd'hui et chez nous, sans attendre que la communauté internationale se décide enfin à bouger dans le bon sens. Si, effectivement, des pays comme le Congo donnent l'exemple, ils accéléreront le mouvement qui se dessine sur les cinq continents et se placeront en bonne position pour dire demain ce qu'il convient de faire au plan mondial. L'enjeu, convenons-en, est capital pour chacun de nous !

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT

Un constitutionnaliste français face à des jeunes congolais

« *Parlons Constitution* » est le thème d'une conférence-débat qui a eu lieu le 9 juillet dernier à Brazzaville. Grâce à l'expertise d'un constitutionnaliste français, Pierre François Laval, plusieurs centaines de jeunes ont décortiqué la Constitution du 20 janvier 2002.

La salle de conférence de l'Hôtel de ville de Brazzaville était archicomble ce jour-là au point que les organisateurs de l'évènement étaient obligés d'occuper le balcon du grand bâtiment. Le public, lui, était divers et passionné : des étudiants, en

tion entretenue ces derniers temps au Congo... car les ignorants condamnent ce qu'ils ne comprennent pas ». Acclamation dans la salle. Puis le conférencier précise le thème du jour : « *Parlons constitution* ». La constitution est l'oeuvre du



Pierre François Laval

majorité ceux de la Faculté de droit, des élèves, des hommes de droit, des personnalités politiques et même le citoyen ordinaire curieux d'écouter la version d'un expert et qui plus est : un étranger. « *C'est un débat hautement important* », chuchote un participant dans les oreilles de son voisin immédiat qui voulait détourner son attention.

Aussitôt, le constitutionnaliste Pierre Laval entré en salle, la conseillère Avanké Tsatsa Le-koundzou, organisatrice de la rencontre, a pris la parole pour expliquer que cette conférence a pour but « *d'éviter la confu-*

peuple. Selon lui Pierre Laval, la Constitution « *est l'ensemble des règles qui précisent la forme de l'État, la séparation des pouvoirs, les régimes politiques (présidentiel ou parlementaire), les rapports entre les citoyens et les pouvoirs* ». D'après ce professeur, la révision d'une Constitution est une initiative politique qui relève de la compétence du pouvoir exécutif notamment du président de la République. En l'espèce, la Constitution congolaise, notamment l'article 185, prévoit certains verrous. « *Nous sommes en présence de la « thèse supra constitutionnelle », dé-*

clare-t-il, ajoutant *qu'aucune disposition constitutionnelle au monde n'est à l'abri d'une modification. La seule voie qui pourrait contourner la thèse supra constitutionnelle protégeant techniquement certains articles, c'est de changer la Constitution en vigueur* ».

Réaction d'un participant : « *oui, il y a deux possibilités de changer une Constitution par voie de fait et par voie de droit. Quel est le mécanisme juridique lorsqu'on sait que de fait, le Congo n'est pas en crise ?* »

Le droit a tout prévu, rassure le constitutionnaliste français. « *Le président peut prendre l'initiative et saisir la Cour constitutionnelle qui constate la procédure. À ce niveau, il peut passer par le Parlement ou convoquer directement le peuple à travers le référendum* », explique Laval. Applaudissements des acquis au changement et hurlements des mécontents. Et un jeune de réagir : « *vous parlez du peuple. Quel peuple ? Il n'y a jamais eu d'élections libres ici pour savoir que c'est le peuple* ». Réponse du conférencier : « *Un peuple doit être libre et doit voter librement. Les élections doivent, elles aussi, être libres et crédibles pour savoir si c'est le peuple souverain primaire qui s'est exprimé* ».

On retiendra un débat libre et riche. Le Collectif des jeunes émergents, à l'origine de cette initiative en est sorti satisfait, à en croire ses principaux responsables. Puis qu'il faut prendre position au regard de l'actualité, le CJE a opté pour le changement de la constitution par voie référendaire comme l'a confié son président, Distel Mamonsolo.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabozou, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DIALOGUE NATIONAL INCLUSIF

Deux commissions de travail planchent sur les sujets en débat

Au deuxième jour des travaux du dialogue national inclusif ouvert lundi à Sibiti, les participants ont amorcé, sous la présidence d'André Obami Itou, l'examen des points inscrits à l'ordre du jour par le règlement intérieur de leurs assises. Le point de mire de la journée de mardi a été cependant la mise en place des deux commissions de travail dont les dirigeants, Germain Mounkassa et Martin Bissila, ont été désignés.

Conformément aux deux problématiques essentielles de ce dialogue national, la gouvernance électorale et la réforme des institutions, les deux commissions vont, chacune, plancher, au cours de ces deux jours, sur chaque sous-thème, avant de rendre leurs rapports, en plénière, respectivement mercredi et jeudi, selon le calendrier des travaux.

Ainsi, les plus de 500 participants ont été répartis en deux commissions dont la première, chargée d'examiner la question relative à la gouvernance électorale est diri-

gée par Germain Mounkassa et la seconde, dédiée à la réforme des institutions, est présidée par Martin Bissila. Chaque commission réunie autour de son président a procédé ensuite au choix des membres qui complètent son bureau.

Ce mardi, le président des travaux, André Obami Itou, a invité les participants à observer l'esprit de discipline, afin que les débats se déroulent dans la bonne compréhension susceptible de favoriser la compréhension et le consensus, seul mode de prise de décisions au

cours de cette rencontre.

Réactions de quelques acteurs peu avant le début des débats Gervais Céphas Ewangui (Société civile) : « *Nous devons*



veiller à ce que ces débats se déroulent dans le respect des fondamentaux de la démocratie »

Depuis près de deux ans, nous vivons dans un climat délétère entre ceux qui pensent qu'il faut nécessairement faire évoluer les institutions et ceux qui disent absolument non. Entre ceux qui ne sont pas d'accord avec les mécanismes d'organisation des élections estimant que celles-ci sont truffées d'erreurs et ne sont pas libres, ni équitables ; alors qu'un autre camp pense le contraire. Dans ce climat, il faut avouer que ce dialogue vient à point nommé.

En tant qu'organisation de la société civile, nous sommes fiers d'y être, parce que non seulement nous devons faire entendre notre voix, mais surtout il nous faut veiller à ce que ces débats se déroulent dans le respect des fondamentaux de la démocratie. Il ne faut pas qu'il y ait un camp qui vient ici pour faire du triomphalisme, il ne faut pas qu'il y ait une majorité qui vient pour écraser une opposition. L'on sait bien que les principes fondamentaux de la démocratie veulent une soumission de la minorité à la majorité, mais d'autre part aussi, ils prônent le respect des minorités. C'est donc une occasion ici que tout le monde s'exprime et nous, société civile, allons dégager notre position en tenant compte de ce que vont avancer les uns et les autres. Nous n'avons pas de position a priori.

De ce dialogue nous attendons un consensus national. Vous savez que quand on organise les élections, il faut qu'elles soient exemptes de contestations pour encourager les populations à y participer. Or dans notre pays, à l'occasion de chaque élection, on vit des contestations, pendant et après le scrutin. Il peut arriver que certains aient des positions ou des analyses a priori qui ne soient pas fondées. Il faut discuter pour purger ces pensées négatives.

Paul Tchignoumba (Dynamique nationale pour la nouvelle République) : « *une nouvelle République est une réalité incontournable aujourd'hui »*

En tant que mouvement progressiste, nous sommes venus à Sibiti pour obtenir le consensus et aller à une nouvelle République qui, à mon humble avis, est une réalité incontournable aujourd'hui. Parce que nous estimons que la Consti-

tution de 2002 a été conçue dans un contexte précis de post-conflit. Depuis, beaucoup de choses se sont passées, de l'eau a coulé sous les ponts. Et donc maintenant, les Congolais peuvent sereinement s'asseoir pour regarder ensemble ce qu'ils peuvent faire de leurs pays. Pour nous, ce dialogue est un lieu d'échange, non pas pour s'invectiver, mais pour construire. Le changement de la constitution n'est, selon nous, qu'un moyen pour arriver à la nouvelle République. Nous pensons qu'il y a beaucoup de choses que nous n'avons pas pu faire parce que non institutionnalisées. D'où, il faut faire évoluer nos institutions dans le sens de l'histoire.

Ce qui compte (parlant des absents), c'est ce que nous allons nous dire ici. Si cela va dans le sens de l'évolution, je pense que même les esprits sceptiques vont prendre le train en marche.

Elvis Digne Tsalissa Okombi (Union pour le mouvement populaire) :

« *Notre position, c'est évaluer d'abord, puis répondre aux questions posées »*

Les partis du centre, comme les autres partis, sont arrivés avec des propositions qu'ils débattront au cours des travaux. Concernant la gouvernance électorale déjà, il y a des recommandations de Dolisie et des autres concertations que nous pensons qu'il faut maintenant appliquer. Au sujet de l'évolution des institutions, notre position, c'est l'évaluation d'abord



et par la suite nous répondrons aux deux questions que le chef de l'État a posées : si oui ou non nous devons faire évoluer les institutions, si oui, comment ? ; Si non, pourquoi ?

Nous répondrons à ces deux questions dans les deux cas de figure. Il n'y a pas de position figée, mais c'est l'évaluation des 13 ans de pratique de cette constitution qui permettra de savoir si nous évoluons ou pas. Si nous arrivons à la conclusion que tout est bien dans le pays, et que cette constitution a atteint l'objectif que nous nous sommes fixé dès le départ, en ce moment, pourquoi changer. Mais, si nous constatons que cette Constitution pose problème, en ce moment-là nous verrons s'il faut la réviser ou la changer. Mais le tout dépendra des débats. Il n'y a pas de principe en la matière.

Thierry Nougou

L'ACNR prône les réformes institutionnelles

L'Association consensus pour une nouvelle République (Acnr), que dirige Alain Bernard Ewengue s'est prononcée, le 10 juillet à Brazzaville, pour le changement de la Constitution du 20 janvier 2002, avec pour seule motivation : l'évolution des institutions.

« *Changeons cette Constitution. Euvrant pour les réformes institutionnelles. Nous n'avons pas besoin de nous mêler ni de nous perdre dans les conjectures et déclarations peu réalistes. Notre pays est résolument engagé sur la voie des réformes et de l'émergence. Soyons lucides, vigilants et gardons nos esprits en éveil pour défendre la paix et les acquis du travail bien fait. Aussi nous condamnons avec vigueur ceux-là qui n'ont comme ambitions que la*



Photo: Alain Bernard Ewengue (au centre), président de l'ACNR

recherche de leurs intérêts personnels et égoïstes », a déclaré Alain Bernard Ewengue.

En clair, pour cette association politique, la Constitution a fait son temps et mérite d'être changée vu le contexte actuel. « *Cette constitution il faut l'avouer nous a permis de restaurer la paix, relancer l'économie, industrialiser notre pays. Entendu que cette période transitoire est passée et le*

pays est revenu à la situation normale. Dotons nous donc d'une constitution qui répond à nos réalités, nos aspirations, nos besoins du moment et de l'avenir », a-t-il affirmé, avant d'ajouter : « Nous sommes à la croisée des chemins, quelle que soit l'alternance sollicitée ou exigée, elle doit s'opérer de manière collective, consensuelle, responsable et apaisée ».

Josiane Mambou Loukoula

L'ARDSP appelle à un « sursaut citoyen »

La déclaration de l'Association pour la reconstruction et le développement social (ARDSP) sonne comme une plainte au regard des divergences nées de la convocation du dialogue national à Sibiti du 13 au 17 juillet courant.

C'est pour sensibiliser les membres de son association aux enjeux de l'heure que Didier Clotaire Boutsindi les a réunis à Brazzaville. En toile de fond : les vertus du dialogue, l'intérêt de préserver l'unité et la paix. Le disant, il est revenu sur la célèbre phrase du chef de l'État à travers laquelle le président de la République « *avait remis le Congo entre les mains de Dieu ».*

Après avoir fait le tour d'horizon de l'actualité nationale, les membres de l'ARDSP ont publié une déclaration dans laquelle ils exhortent les 500 participants aux assises de Sibiti



Didier Clotaire Boutsindi

de « *faire preuve de sagesse, de maturité et de dépassement de soi pour l'intérêt supérieur de la nation ».*

Au-delà, c'est à tous les Congolais que le message est adres-

sé. Les communautés religieuses sont invitées à s'investir à travers leurs prêches et leurs homélies avec un accent sur « *l'amour du prochain et de la patrie »* sans lesquels l'édification d'une nation ne saurait se concevoir.

Quoiqu'absentes de Sibiti, les populations des douze départements du Congo sont priées de cultiver le « *vivre ensemble »* afin d'épargner au pays de nouveaux déchirements.

L'ARDSP qui ne s'est pas prononcée sur le changement ou non de la Constitution a cependant affiché clairement son attachement à la logique du dialogue national avant de réaffirmer « *son soutien au président de la République, Denis Sassou N'Guesso »* dans sa quête perpétuelle du consensus et de la paix.

J.M.L.



OAPI

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APPEL A CANDIDATURES POUR LA 7^e EDITION DU SAIIT BAMAKO

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) organise, du 28 octobre au 1er novembre 2015, à Bamako (Mali), la 7^e édition du Salon Africain de l'Invention et de l'Innovation technologique (SAIIT). La manifestation a pour objectif de détecter et de faire émerger les meilleurs résultats de recherche, inventions et innovations susceptibles d'aboutir à la création d'entreprises dans les Etats membres de l'OAPI.

Placé sous le haut patronage du Président de la République du Mali, le SAIIT offre un lieu d'échange privilégié entre inventeurs, chercheurs, partenaires financiers et opérateurs économiques à la recherche de créneaux porteurs.

À l'occasion de la 7^e édition, un appel à candidatures est lancé pour sélectionner les meilleurs œuvres devant être exposées. Il est ouvert aux centres et laboratoires de recherche, aux équipes de recherche, institutions de R&D, aux établissements d'enseignement, aux écoles d'ingénieurs, aux entreprises industrielles, aux inventeurs et chercheurs isolés, etc, résidant sur le territoire OAPI ou à l'étranger.

La sélection des œuvres se fera sur la base des critères suivants : nouveauté, niveau d'inventivité et opportunité commerciale. La date limite de dépôt des œuvres auprès de l'OAPI est fixée au 15 août 2015. Les dossiers de candidatures peuvent être déposés

directement au siège de l'Organisation ou auprès des Structures Nationales de Liaison avec l'OAPI (SNL) ou les formulaires d'inscription peuvent être retirés. Les inscriptions peuvent également être faites en ligne à partir du site web du salon à l'adresse : www.oapi-saiit.org

Plusieurs prix dont le Grand du Président de la République seront décernés aux meilleurs œuvres. En plus des prix qui sont offerts et des rencontres d'affaires, l'OAPI apporte un soutien financier et un encadrement technique aux trois meilleurs œuvres du Salon en vue de favoriser leur exploitation industrielle.

Tous les domaines de la technologie et des sciences appliquées sont concernés par l'appel à candidatures, y compris la médecine et la pharmacopée traditionnelles et les TIC.

Les renseignements complémentaires sur le présent appel à candidatures peuvent être obtenus auprès de la SNL, sise au ministère chargé de l'industrie de chaque pays membre, au siège de l'OAPI à Yaoundé

Tél, (+237) 222 20 57 00 // 222 20 57 64 // 222 20 57 10
Email : saiit@oapi.int ou sur les sites web ci-après : www.oapi-saiit.org et www.oapi.int

Allianz Voyage
Schengen, Monde Entier

Voyagez en toute sécurité

Allianz Congo Assurances
vous propose le meilleur de l'assurance voyage !

Nouveaux tarifs A partir de 19 949 F.CFA TTC
Disponible chez tous les intermédiaires agréés Allianz



Siège social
Résidence Gabriella
Avenue Liguissi Pembellot
B.P. 340 Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : +242 05 601 12 00
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Bureau de Brazzaville
Immeuble Ebatha - 2^{ème} Etage
Marché Plateau, Centre-ville
République du Congo
Tél. : +242 05 012 95 54 / +242 22 604 50 21
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Avec vous de A à Z



Le Centre culturel russe de Brazzaville, Le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire et le groupe des Universités d'Etat russes - membres de l'association RACUS vous invitent au

salons éducatifs

«ETUDIER EN RUSSIE-2015»



les 17-18 juillet
à 15 heures
à Brazzaville

Adresse:
Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
E-mail: racuscongo@yahoo.fr

Frais d'études et d'hébergement:
de 2000 à 3500
dollars américains par an

plus de 20 meilleures universités
et plus de 500 filières médicales,
techniques, économiques et humaines.

les 18-19 juillet
à 15 heures
à Pointe-Noire

Adresse:
B.P. 5363 Pointe-Noire,
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918
E-mail : rusconsul.cg@yandex.ru

Pétrole et gaz; Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Sciences économiques; Management; Logistique; Finance et crédit; Banque; Comptabilité et audit; Electrotechnique; Télécommunications; Mécanique; Radiophysique et électronique; Architecture; Génie civil; Informatique; Droit; Relations internationales; Journalisme; Sciences politiques; Sciences sociales; Ecologie; Agriculture; Chimie; Biologie etc.

WWW.EDURUSSIA.RU

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« On ne peut pas à la fois nous sommer de nous conformer aux standards démocratiques et nous reprocher de ne pas les violer. C'est absurde. »

Paul Kagamé, président du Rwanda, Jeune Afrique, 7 avril 2015

« S'il n'y a pas de baisse du chômage, je l'ai dit plusieurs fois, je ne serai pas candidat. »

François Hollande, président de France, RFI, 14 juillet 2015

« Le développement exige également des ressources autres que financières, à commencer par l'encadrement, la responsabilité et l'engagement. »

Kanayo F. Nwanze, président du Fonds international de développement agricole des Nations unies, Jeune Afrique, 08 juillet 2015

« Plus que de réformettes, ce sont des changements paradigmatiques dont les économies ont besoin. En d'autres termes, il s'agit d'inventer un nouveau modèle économique bâti sur des politiques alternatives avec ou sans alternatives politiques. »

Cheikh Gueye, Sénégal, Coordonateur de Code Citoyen, Le Quotidien, 02 juillet 2015

« Le travail entraîne la chance et la passion fait le reste. L'expérience, la réputation et le sérieux se construisent au fil du temps et des épreuves. »

Didier Claes, marchands d'art africain, Bruxelles, Afrique Magazine, 10 juin 2015

TECHNOLOGIES

VMK lance son usine d'assemblage de téléphones à Brazzaville

Pour devenir un constructeur à part entière et maîtriser toute la technologie, VMK a décidé de faire un grand bond en achevant l'installation de son usine d'assemblage à Brazzaville. Des techniciens chinois et une centaine de jeunes congolais en formation ont démarré la production des téléphones basiques véritablement « made in Congo » depuis le 13 juillet.

Les premiers téléphones dessinés et assemblés en Afrique sortent du Congo, dans les ateliers du constructeur VMK. Un nouvel exploit pour la société, la première à avoir honoré l'Afrique dans l'aéropage du téléphone mobile.

L'installation de cette usine dans les locaux de VMK situés à Mpila et, finalement, le début de la production des téléphones renouvellent l'écosystème du secteur des télécommunications et du numérique. Pari gagné, VMK a débuté cette production avec des téléphones basiques appelés « features phones » dans le jargon professionnel. Une centaine de jeunes congolais recrutés sur 500 dossiers et formés sur place, ajoutés à ceux envoyés en Chine plusieurs mois avant et des spécialistes chinois, s'affairent depuis quelques jours à réaliser l'exploit.

Le téléphone Elikia XS est le premier qui sortira de cette usine. « À partir de ce mois, maintenant que l'usine est prête à fonctionner en plein régime, tous les features phone tel qu'Elikia XS seront rassemblés sur place. Ce qui fera de ce téléphone, le premier téléphone made in Congo », précise le directeur général de VMK, Verone Mankou non sans préciser : « Nous ferons sur place ce que nous fai-



Verone Mankou et un technicien chinois (au premier plan) avec des jeunes techniciens congolais en plein exercice dans l'usine

sons en Chine. Ce n'est que la matière première qui sera importée d'Asie, car on ne fabrique pas d'écrans et possesseurs au Congo, par exemple. »

Au début, l'usine fonctionnera à régime modéré

La ligne de production des « features phones », c'est-à-dire de téléphones basiques, est déjà opérationnelle. Il faudra cependant attendre plusieurs mois encore avant que l'usine passe à la fabrication des

Smartphones et tablettes tactiles. Pour qu'elle tourne en plein régime, en effet, il est essentiel que toute la chaîne de production soit effective. « Installer toute la production de VMK sur place, devra nous coûter très cher pour faire venir toutes

les composantes. Même en termes de personnel à former, ce serait très lourd comme défi, mais nous y croyons », explique le patron de VMK, l'air optimiste.

Un défi qui appelle sans doute à redéfinir des financements supplémentaires. Ce qui est sûr, c'est ce que l'usine sera officiellement inaugurée le 22 juillet. Plusieurs personnalités passeront matérialiser ce rêve qui se poursuit et dont on espère encore plus.

Quentin Loubou

PAIX

Une messe d'action de grâce organisée à Brazzaville

Des chrétiens ont participé, samedi 11 juillet, à une messe d'action de grâce organisée à la Basilique Sainte-Anne du Congo (3ème arrondissement Poto-Poto de Brazzaville). Il s'agit de soutenir le dialogue national prévu du 13 au 17

juillet à Sibiti (Département de la Lékoumou). L'initiative est de l'honorable Charlotte Opimbat.

Ils étaient nombreux à aller donner un cachet particulier à cette messe. A côté des invités de marque venus soutenir

cette initiative, on pouvait noter la présence d'un autre député de Poto-Poto 3, Jean-Claude Olingou.

Au cours de la messe qu'il a célébrée, l'abbé Serge Armand Kiyindu, Curé-Recteur de la Basilique Sainte-Anne du Congo, a mis l'accent sur le « Dialogue qui peut garantir aux hommes et fils d'une même nation, une paix véritable ». L'abbé Serge Armand Kiyindu a demandé aux Congolais qui croient à un Être suprême, de rechercher la paix, la justice, l'amour et l'unité nationale car « Le vrai dialogue, c'est dans les coeurs ». L'abbé Serge Armand Kiyindu a stigmatisé la haine et la jalousie que nous entretenons à travers nos comportements. Il a conclu son homélie en invitant les fidèles à chanter en chœur « l'hymne de l'unité des Congolais ».

Guillaume Ondzé



En première ligne à droite L'honorable Charlotte Opimbat

ABONNEZ-VOUS Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IIPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iiprc-training.org



Une expertise à votre portée

INTITULE DE LA FORMATION

Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (QHSE)

Techniques de rédaction des termes de référence

Maîtriser les bases de la législation du travail

Les fondamentaux du contrôle interne en établissements bancaires et financiers

DUREE

5 jours

3 jours

5 jours

4 jours

PERIODE

3 au 7 août 2015

12 au 14 août 2015

18 au 24 août 2015

24 au 27 août 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



LCB BANK
 Direction Organisation & Systèmes d'Information
 Avenue Amilcar Cabral
 BP 2889
 République du Congo Brazzaville

Dans le cadre de son projet de modernisation Informatique, la LCB Bank souhaite identifier un partenaire avec qui elle pourra rénover l'infrastructure informatique de ses agences en 2015 puis assurer la maintenance pour les trois (3) années à venir.

Le présent document est un appel à candidatures (RFI) précédant l'appel d'offre qui sera lancé par LCB BANK concernant le remplacement d'une partie de son parc micro-informatique, périphériques, serveurs et réseau local, ainsi que des services d'intervention et maintenance sur ses différents sites de Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo, Dolisie, Nkayi, Ouesso, Ngombe.

Cette première étape a pour objectif de rassembler les informations nécessaires à la sélection des sociétés qui participeront à l'appel d'offres.

Cet appel d'offres couvrira un ensemble de prestations pour lesquelles les capacités et compétences nécessaires sont sommairement décrites ci-après.

Il sera attendu du prestataire la capacité d'intervenir en support et maintenance sur les sites de manière coordonnée avec un autre prestataire en charge du Service Desk (incident, problème, sollicitations et calendrier des déploiements).

1. LES MODALITES DE REPONSE

La candidature sera remise en format électronique à dpmo@lacongolaisedebanque.com avant le 24/07/2015

Il est expressément demandé aux fournisseurs de se conformer au cadre de réponse spécifié ci-après. Toute offre ne répondant pas à cette demande sera considérée comme non émise.

Aucune information complémentaire ne sera fournie lors de cette phase de sélection mais une présentation détaillée pourra être demandée au soumissionnaire.

-Description du soumissionnaire, présence locale et internationale dont le Maroc, stratégie de développement, organisation, partenariats, moyens et plans de formation, contacts nominatifs.

-Attestations notamment d'assurance en responsabilité, RCCM, NIU, N° Matricule, CNSS, patente de l'année en cours ou certificat de moralité fiscale et toutes autres documents pouvant être requis au regard de la législation locale.

-Capacité à intervenir sur les technologies suivantes : courant fort/faible, onduleurs, équipements stations satellites, équipement radio, équipements réseaux locaux et parc bureautique, distributeurs et terminaux bancaires, video-surveillance, visioconférence...

-Compétences et certifications sur les technologies Cisco, Microsoft, Hewlett-Packard, Wincore, AGS Ps'Soft, BMC FootPrint, Acronis Snap Deploy.

-Capacité à prendre en charge les demandes en 15 minutes, à intervenir sur chacun des lieux géographiques d'implantation de la banque en 4 heures ouvrées du Lundi au Samedi, de 7h30 à 17h30 pour à minima Brazzaville et Pointe-Noire.

-Capacité à s'engager sur des résultats et non des moyens, ces résultats étant mesurés par des d'indicateurs quantifiés et contractuels pour lesquels le fournisseur devra fournir la preuve de l'atteinte de ses objectifs.

-Capacité à proposer les équipements sous forme de services (lot optionnel du dossier). Une alternative Leasing sera la bienvenue.

-Certifications méthodologiques ITIL, eSCM.

2. PLANNING INFORMATIF DE LA CONSULTATION

06/07/2015	Lancement de l'Appel à candidature
24/07/2015	Date limite de réponse à l'Appel à candidature
03/08/2015	Lancement de l'Appel d'offre aux soumissionnaires présélectionnés
29/08/2015	Date limite de réponse à l'Appel d'offre
10/09/2015	Choix fournisseur(s) retenu(s)
01/10/2015	Démarrage de la phase de transition
01/01/2016	Validation de la phase de transition et démarrage phase récurrente soumise à SLA

OPÉRATION «MBATA YA BAKOLO»

La société civile congolaise récuse le rapport d'Amnesty international

Dans une déclaration rendue publique récemment à Brazzaville, la Coordination nationale des réseaux et associations de la société civile pour la gouvernance démocratique et électorale (CORAGED) a déploré et dénoncé une « forme d'instrumentalisation à des fins inavouées du noble combat pour les droits de l'homme. »



Les membres de la CORAGED pendant la déclaration ; crédit photo Adiac

Plus d'une semaine après la publication du rapport d'Amnesty international incriminant les autorités congolaises sur l'opération de police « Mbata ya Bakolo », lancée depuis le 4 avril 2014, la société civile vient de réagir.

En effet, la CORAGED a regretté le fait qu'un organisme aussi crédible qu'Amnesty international, à travers son représentant pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, puisse mettre à la disposition de l'opinion nationale et internationale des « ramassis de ragots, de contre-vérités déconcertantes, des calomnies et accusations gratuites. » « Alors où est-ce que le représentant d'Amnesty international, pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, a identifié les crimes contre l'humanité, les violations massives des droits de l'homme comme dernièrement en Afrique du Sud où des ressortissants d'autres Etats d'Afrique ont tous subi, sous un silence terrifiant d'Amnesty international alors que là, il y avait de la matière pour elle », s'est interrogée cette plateforme de la société civile présidée par Céphas Germain Ewangui.

Elle s'est également demandée pourquoi Alioune Tine ne s'est pas intéressé à la situation des Congolais de Brazzaville qui, pourtant en situation régulière en RDC, inscrits dans des établissements scolaires et universitaires de Kinshasa, ont été expulsés dans les conditions déplorables et même injustifiées. Soucieuse du respect des droits de l'homme à l'échelle planétaire, la CORAGED a invité la branche Afrique centrale d'Amnesty international, à se ressaisir pour mener son travail dans l'impartialité et le professionnalisme et dans le strict respect des normes édictées en la matière. « Dans cette optique, les organisations de la société civile congolaise sont disposées à offrir toute leur collaboration en considérant que nous avons tous la volonté de faire que le respect des droits de l'homme devienne une prescription fondamentale sur la base de laquelle nous devons vivre en société », poursuit la déclaration.

La CORAGED s'est, par ailleurs, félicitée des initiatives des gouvernements des deux Congo qui ont mis en place une commission mixte dont la mission est de conduire une enquête exhaustive sur « les fameuses allégations » dont auraient été victimes les ressortissants de la RDC lors de l'exécution de l'opération « Mbata ya Bakolo ». « Ceci pour ne pas continuer à donner libre-cours aux fauteurs de trouble dont les déviances peuvent contribuer à compromettre les bonnes relations de voisinage entre la République du Congo et la RDC », peut-on lire dans la déclaration.

Rappelons que la CORAGED regroupe les organisations congolaises de promotion et de protection des droits de l'homme dont la plupart jouissent d'un statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. C'est le cas, entre autres, de l'Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral (ADHUC) et l'Association panafricaine Thomas-Sankara (APTS).

Parfait Wilfried Douniama

ÉGLISE CATHOLIQUE

Inauguration du siège des évêques d'Afrique centrale à Brazzaville

La plus haute institution catholique d'Afrique centrale, l'Association des conférences épiscopales de la région d'Afrique centrale (ACERAC), vient de se doter d'un siège. Construit à Brazzaville, à proximité de la cathédrale sacrée cœur, siège à l'archevêché de l'évêché.

Ce bâtiment de type R+5, couplé à deux autres (B et C), est construit à un coût global de 9 milliards 606 millions 862 mille 301 Fcfa grâce au financement de l'État congolais. Il a été officiellement inauguré ce mardi 14 juillet par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui le considère comme un maillon de l'intégration sous régionale.

Cadre de vie, de prière et de travail pour les évêques de la sous-région d'Afrique centrale, pendant leur séjour à Brazzaville, ce joyau architectural est aussi un hôtel ouvert au grand public. Dans une certaine



Coupe du ruban symbolique de l'inauguration par le chef de l'État/Crédit photo guy-gervais kitina (Adiac)

troisième et quatrième niveaux abritent les chambres. Au total 72 chambres pour les hôtes, 18 m² chacune, et douze chambres de prestige au quatrième étage avec des suites situées au cinquième étage.

Considéré comme une hymne de reconnaissance et une gloire à Dieu rendus par les autorités congolaises, le président Denis

ce bel édifice, nous voyons la preuve d'une collaboration entre l'église et l'État (...), a-t-il dit en substance, ajoutant que l'église créatrice des services sociaux promeut le développement intégral de l'homme et le dialogue entre les peuples.

Présentant les caractéristiques de ce bâtiment, considéré comme une arche de paix et le

socle de l'unité des filles et fils d'une même communauté et d'une même contrée capables de diffuser des valeurs intrinsèques pour la quête de l'harmonie, Jean Jacques Bouya a précisé que « Par sa capacité, ce complexe moderne aplanit de facto les difficultés d'hébergement jadis connues par l'église. Ce somptueux cadre de travail, nanti de commodités intégrant une kyrielle de technologies, rentabilisera le travail des hommes de Dieu ».

Jean Jacques Bouya a précisé qu'en construisant ce siège, le président

de la République a, une fois de plus, mis en valeur la place et le rôle de l'église dans la société. « Aux serviteurs de Dieu d'en faire bon usage, afin que ce joyau soit socialement utile, religieusement entretenu et spirituellement protégé », a-t-il lancé.

Guy-Gervais Kitina



Photo de famille Crédit photo guy-gervais kitina (Adiac)

mesure. aut de gamme, le siège de l'ACERAC a été construit par la société chinoise BRCC (société anonyme de développement et de construction de Beijing) pendant 23 mois. Il compte, outre le premier et le deuxième niveaux réservés, entre autres, au réfectoire et aux réunions, le

Sassou N'Guesso en particulier, la construction de ce siège a été saluée par le président de l'ACERAC, Monseigneur Samuel Kleda, également président de la conférence épiscopale du Cameroun.

« Nous avons une maison, don de l'État congolais. À travers

BACCALAURÉAT TECHNIQUE

1 934 candidats admis au premier tour

Les résultats publiés le 13 juillet par la direction des examens et concours de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi sont connus en nette augmentation par rapport à l'année dernière

Sur les 18710 candidats qui se sont présentés au baccalauréat d'enseignement technique, session du 2 juin 2015, 1934 ont été déclarés admis au premier tour et 6 957 admissibles. Le nombre d'échoués s'élève à 9 707, soit 51,88%. Le taux de réussite est estimé cette année à environ 48,22%

contre 27, 13% en 2014. Le département de Pointe-Noire serait en tête, d'après les services de la direction des examens et concours qui n'a pas communiqué le taux de réussite.

Pour les admissibles, le deuxième tour est envisagé à partir du mardi 21 juillet. Mais cette date reste à confirmer a-t-on appris. Les candidats ont donc un peu de temps pour affûter leurs armes afin d'aborder avec sérénité les épreuves retenues pour le second tour qui n'est pas encore gagné d'avance.

Parfait Wilfried Douniama

MAG.SY

Immeuble en face du hall des légumes Agri-Congo (derrière la fac de droit, à l'étage). Tél : 05 556 90 64 / 06 937 60 54

Séminaires de formation en transit à Brazzaville et à Pointe-Noire (Durée : 2 semaines)

L'environnement transit - le fret - les incoterms - la déclaration en douane - les régimes douaniers - le calcul de la valeur en douane - les droits et taxes - les régimes douaniers - la procédure de dédouanement.

Brazzaville : 16 Juillet 2015 Cout : 50.000Fr + 1 marker non permanent (17h-20h)
Pointe- Noire : 25 Aout 2015 Cout : 65.000Fr + 1 marker non permanent

Séminaires de formation en Logistique à Brazzaville et à Pointe-Noire (Durée : 2 semaines)

Approvisionnement-Gestion des stocks-Transport -Incoterms-Assurance

Pointe- Noire : 31 Juillet 2015 ; Brazzaville : 16 Sept. 2015 Cout : 50.000Fr + 1 M. (17h-20h)

MAG.SYS P/Noire : Immeuble bat-services à 3 niveaux, situé à 80 m de la station à essence du pont fous CNCS- MBOTA, en allant vers Mbota, là où se trouve le VIP "le Kremlin".

LE SERMENT DU NOTAIRE

MAITRE ATIGHA DAH KANA A PRETE SERMENT EN QUALITE DE NOTAIRE A LA COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE

Agé de 42 ans, diplômés en droit des universités Françaises et Nord Américaines, Maître ATIGHADAH KANA a prêté serment en qualité de notaire ce vendredi 10 Juillet 2015, devant la cour d'appel de Brazzaville, après avoir été nommé Notaire par un arrêté du Ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

L'homme est connu pour être un juriste touche à tout; il a été tour à tour juriste-contrats, juriste en propriété intellectuelle et juriste en Common Law, avant d'intégrer en 2008 l'école d'avocat d'Angers en France et finira par prendre la décision de rentrer au Congo où il a donc choisit de devenir notaire, en passant un stage juridique à l'étude de Maître Alain Mongo Mombouly. Il a même été retenu dans un projet de l'union européenne comme juge-arbitre au niveau du centre d'arbitrage et de médiation des chambres consulaires du Congo. Il est détenteur de plusieurs Masters II en droit et en science Politique, et possède le titre de Doctorant en droit de l'université Paris VII (France). L'homme à l'honneur avait déjà fait connaître sa bonne réputation de juriste conseil quand à diriger le cabinet conseil en droit Juridical International auprès des sociétés comme la Financière S.A, Petroleum & P, Congo Capital Entreprise, Clif-Diffusion, BD-Com FAEC et auprès de quelques structures d'état à caractères civils,

économiques et militaire. En pré-



sence des hôtes très remarquables dont l'ambassadeur du GABON en République du Congo, l'inspecteur général judiciaire, magistrats notoires et les membres de la chambre nationale des Notaires. L'impétrant vêtu d'un costume bleu de nuit, marque son entrée dans la salle à la demande de la cour, accompagné comme le veut la tradition par l'un des Notaires

nouvellement nommés, en l'occurrence Maître MATOUMONA ISSONGHO HENRIQUET Amanda. Debout et avec une voix solennelle, il répète « Je le jure » en levant sa main droite à

KANA, le médecin, il faut, Sans doute composer désormais avec Maître ATIGHA DAH KANA, le Notaire et fils du médecin. La confusion n'est donc pas permise. Ses hôtes lui ont

la fin de la lecture du serment de Notaire faite par le premier président de la cour d'appel, Monsieur Christian OBA, laquelle lecture fut précédée par les réquisitions très remarquables du procureur général près de la cour d'appel de Brazzaville Monsieur MBITTI. On était habitué à entendre parler du Docteur ATIGHA DAH

souhaité avec beaucoup d'enthousiasme, lors du Cocktail qu'il leur a offert à l'hôtel LEGER MAYA MAYA (Ex le Méridien) bon vent dans ce marigot qui est le Notariat dont certaines zones sont profondes et susceptibles de regorger les callimants comme aime à dire son aimé et confrère Maître BOUBOUTOU MBEMBA.



Vous souhaitez développer sereinement votre activité ?

Nous pouvons vous y aider.

Nous fournissons des services et logiciels de gestion d'entreprise à plusieurs millions d'entreprises dans le monde.

Grâce à cette connaissance des entreprises, nous réalisons des solutions simples, souples et efficaces pour accompagner votre développement au quotidien.

Appuyés de nos experts locaux, vous avez la confiance nécessaire pour vous concentrer sur la croissance de votre activité.

Pour plus d'informations, contactez votre partenaire agréé local :

MT INFORMATIQUE
Tél. : 06 629 11 68
05 553 16 10

NEXTCOM
Tél. : 06 860 62 96

SOFTWARE SOLUTIONS
Tél. : 05 301 00 19
01 110 01 01

Comptabilité • Paie/RH • ERP • CRM

www.sage.fr - ContactInternational@sage.com - Tél. : +33 5 56 136 988

HENRI DJOMBO

«*Le réchauffement moyen de la planète à plus de 2 degrés à l'horizon 2050 aura des conséquences terribles sur la vie humaine et l'environnement, le temps qui reste est compté, nous devons agir maintenant*»

Lors des ateliers de la Terre de la Global conférence, tenue à Chantilly du 6 au 8, le ministre Henri Djombo a accordé un entretien sans concessions aux Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville : Monsieur le ministre, en quoi les initiatives telles que les Ateliers de la terre peuvent-elles contribuer à renforcer la lutte contre le changement climatique et quel est l'intérêt pour le Congo d'y prendre part ?

Henri Djombo : La global Conférence est une bonne initiative. Elle permet de rassembler les décideurs, les membres de la société civile, les entrepreneurs pour discuter de sujets spécifiques, liés particulièrement au développement et au climat. C'est une occasion de sensibilisation aux enjeux et à la nécessité de relever les défis relatifs au changement climatique. Notre pays est ouvert à toute initiative qui vise la gestion durable de l'environnement. Invités à participer à cette conférence, nous sommes venus contribuer, participer, mais aussi informer cette assemblée sur nos prouesses, nos préoccupations, nos besoins. Souhaitons que cette tribune contribuera à l'amélioration de notre action et nous offrira des opportunités nouvelles.

DB : Des conférences, colloques, séminaires, sommets se multiplient sur le changement climatique et le développement durable, ce qui témoigne de l'importance de ces questions. Percevez-vous des avancées importantes... et des blocages ?

HD : Quelques progrès ont été réalisés dans le cadre des négociations sur le climat. À Copenhague, les pays du Nord ont accepté de mettre en place des financements innovants en faveur de l'environnement dans les pays en développement (10 milliards de dollars chaque année en 2010, 2011 et 2012). Ils ont marqué une volonté d'avancer même si, en réalité, la promesse n'a pas été tenue. Un autre engagement fut pris à la même occasion, de débloquer 100 milliards de dollars chaque année en faveur de l'environnement dans la période de 2015 à 2020. Cette volonté, même si elle ne se concrétise pas, exprime au moins une obligation d'aide. Les négociations de Paris porteront sur

Les contributions volontaires des pays butent encore sur certains aspects, car les engagements comportent des effets qui peuvent porter atteinte à la compétitivité économique. Pour l'instant, on applique la politique des petits pas dans ce domaine. Le Fonds vert pour le climat a été ressourcé en décembre 2014 à Berlin, malheureusement pour seulement 10 milliards de dollars. Bien sûr, c'est déjà un premier pas franchi, qui en appellera sans doute d'autres. Restons optimistes. Il s'agit de continuer de secouer l'arbre pour que plus de fruits en tombent ! Nous ne devons pas nous décourager, mais parler encore plus fort pour que les sourds finissent par entendre.

DB : La global conférence prône le dialogue entre acteurs de tous horizons, le partage des bonnes pratiques, la valorisation de solutions concrètes... Est-ce une utopie ?

HD : Il s'agit là d'une forme de gouvernance et d'occasions à saisir pour faire évoluer le débat sur certaines thématiques. Bien sûr, tout le monde n'est pas présent ici à Chantilly et on ne peut pas, logiquement, penser qu'il y aura une influence sur l'évolution des situations globales. Il est bien de rassembler des personnes de bonne volonté qui prennent conscience d'un certain nombre d'enjeux, qui s'engagent et qui œuvrent individuellement et collectivement à relever les défis en question.

À chacun de se sentir concerné, d'écouter la voix de l'autre. Nous évoluons dans un monde de contradictions, il faut s'en accommoder, poursuivre la démarche engagée, continuer à marcher ensemble.

DB : Les participants à la conférence de Chantilly ont appelé à la rupture en matière d'environnement et dessinent de nouveaux modèles en soulignant que des initiatives ou des réponses globales ne suffisaient plus. Qu'en pensez-vous ?

HD : Nous devons revenir à la case

nance établie (les gouvernements qui y jouent un rôle pivot, le secteur privé, la société civile, les collectivités locales, les citoyens).

Après Rio+20, le développement durable, qui conjugue responsabilité nationale et gouvernance mondiale, est devenu la voie que toutes les nations doivent suivre pour maîtriser leur avenir.

L'absence de documents d'orientation et de méthodologie pour tous les pays et le manque de capacités nationales ont conduit de nombreuses initiatives internationales à leur échec. C'est le cas des OMD. C'est pourquoi, au moment où l'on s'engage dans les

regroupent les chefs d'État du monde qui prennent des décisions sur les questions mondiales de climat, d'environnement, de développement. Cette tendance se développe et mérite d'être prise en compte et appropriée par les ministères des Affaires étrangères de nos pays.

DB : Le Président du Congo a rencontré le Premier ministre français qui a rappelé que la France comptait sur Denis Sassou N'Guesso pour faire avancer les réflexions sur le changement climatique. La voix du chef de l'État avait pesé à Copenhague mais depuis, les pays occidentaux n'ont pas apporté l'aide escomptée. Êtes-vous optimiste ?

HD : L'engagement du président

pas responsables de la pollution. En revanche, nous sommes les victimes du développement des pays du Nord qui continuent de polluer la planète et de contribuer au réchauffement climatique. C'est pourquoi les mesures d'adaptation doivent être mises en place en vue de lutter contre les effets du climat. Le réchauffement moyen de la planète à plus de 2 degrés à l'horizon 2050 aura des conséquences terribles sur la vie humaine et l'environnement. Le temps qui reste est compté, nous devons agir maintenant. Les pays industrialisés qui en sont à l'origine doivent assurer l'adaptation des pays qui souffriront de leurs méfaits au changement climatique.

DB : Le Congo, par son engagement, ses actions, est le laboratoire pratique de gestion durable des forêts tropicales pour l'ensemble de la région. Quelles sont les grandes orientations du pays dans ce domaine ?

HD : Nous avons deux orientations. La première concerne les forêts naturelles dont le potentiel d'attribution est quasi nul aujourd'hui parce que, comme dans la plupart des pays forestiers, nous avons distribué toutes les forêts de production à l'industrie du bois. Pour créer encore des emplois et plus de valeur ajoutée, assurer un meilleur rendement de la forêt et l'expansion du secteur, nous devons travailler sur une utilisation maximale d'essences à l'hectare, la récupération des déchets de bois, l'amélioration de la qualité et la diversification des produits. L'aménagement forestier et la certification forestière constituent, à cet égard, des instruments précieux qui garantissent la durabilité et le renouvellement de la ressource. À la fin de 2016, toutes les concessions forestières devront disposer d'un plan d'aménagement et s'ouvrir la voie à la certification. Toutes ces concessions devront être certifiées à moyen terme et garantir ainsi la transparence de leurs activités. Nous avançons dans la bonne direction. Les surfaces certifiées représentent aujourd'hui 32,5% des forêts mondiales certifiées FSC* et 50 % des forêts certifiées du Bassin du Congo.

La deuxième orientation concerne les forêts de plantation. Le président Denis Sassou N'Guesso a lancé un programme visant la création de 1 million d'hectares de plantations forestières sur une période de 10 ans. Nous devons redoubler d'efforts pour obtenir les financements nécessaires de l'État, du secteur privé et des bailleurs de fonds, promouvoir ce programme, continuer la sensibilisation des acteurs sur ce grand projet vert. Les financements dédiés à l'économie verte nous échappent encore. Entre la volonté et la réalité, le fossé est grand. Nous devons investir dans l'économie verte et le reboisement en est la plus grande activité dans le pays.

Propos recueillis par Bénédicte de Capèle et Gankama N'Siah



Séance de sensibilisation des populations à la gestion forestière responsable

ODD, les Nations unies et d'autres organisations internationales doivent aider les États, qu'ils soient du Nord ou du Sud, à disposer de stratégies nationales de développement durable, comme instrument essentiel et obligatoire de leur planification stratégique. Il faut élaborer un guide et mettre en place une assistance afin qu'ils ne continuent pas à mettre la charrue avant les bœufs, à exécuter des projets désarticulés les uns des autres, à dépenser les ressources sans tenir compte des priorités déterminantes. Je l'ai déjà dit lors de la précédente global conférence, mais, ai-je été entendu ?

DB : Vous avez utilisé une expression innovante lors de nos discussions la veille de la conférence : vous avez dit «il faut une diplomatie environnementale, une diplomatie du climat». Comment entendez-vous la mise en œuvre d'une telle diplomatie ?

HD : La diplomatie environnementale peut paraître une notion nouvelle mais depuis Stockholm en 1972, il se développe des relations et des négociations intergouvernementales autour du développement et de l'environnement. Des accords sont signés et mis en œuvre, des projets engagés au plan local, national, régional ou global. Des acteurs travaillent activement dans ces domaines de manière et sont en train de révolutionner la diplomatie en général. Nous sortons du cadre de la diplomatie classique pour aller vers les sommets qui

Denis Sassou N'Guesso dans l'environnement, le climat et le développement durable est total, permanent. Le rôle qu'il joue dans la préservation du bassin du Congo et de la biodiversité mondiale, et celui qu'il a joué à Rio+20 sont remarquables et reconnus au plan international. Que sa voix soit attendue à Paris en décembre à la 21ème Conférence des Parties n'étonne pas.

Il n'y a pas encore d'entente entre les parties sur les questions essentielles alors que le temps qui reste est compté et qu'il va falloir travailler durement pour infléchir les positions des uns et des autres. La diplomatie française travaille à aplanir les divergences afin qu'un accord contraignant sur le climat soit, enfin, signé à Paris.

DB : Quelle est la contribution du Congo à l'effort global de lutte contre le changement climatique ?

HD : Comme vous le savez, la forêt contribue pour 20 % environ des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. La gérer durablement aujourd'hui, comme le fait notre pays, réduit la déforestation et les émissions et accroît la capacité de séquestration de carbone. C'est une contribution inestimable à l'effort global de lutte contre le changement climatique. C'est cela un des messages que nous avons apportés ici, à Chantilly. Nous ne sommes

les principales questions qui n'ont pas encore fait l'objet de consensus comme la révision des engagements et les niveaux des contributions de réduction des émissions, le statut des différentes parties dans l'accord, le lien avec les Objectifs de Développement Durable, la prise en compte de l'adaptation et des pertes et préjudices subis du fait du changement climatique, l'accès aux financements, les modalités de mise en œuvre des dispositions du MNV et leur portée, la nature de l'accord de Paris et son processus de ratification.

départ sans oublier l'essentiel. J'ai retenu, entre autres questions importantes abordées, qu'il faut assurer la cohérence des programmes nationaux conduisant au développement durable. Cela veut dire que chaque domaine d'activité doit baser son action sur une stratégie sectorielle et le pays sur une stratégie nationale, qui résulte de la mise en cohérence des stratégies sectorielles. Il doit donc exister des articulations, des complémentarités et des solidarités intersectorielles qui permettent aux différents acteurs du développement de jouer leurs rôles dans la gouver-

* FSC : Le Forest Stewardship Council (FSC) est un label environnemental qui assure que la production de bois ou d'un produit à base de bois respecte les procédures censées garantir la gestion durable des forêts.

L'ORDRE MONDIAL

Un accord historique est trouvé sur le nucléaire iranien

Les cinq membres du Conseil de sécurité des Nations unies et l'Allemagne ont finalement signé ce mardi 14 juillet à Vienne en Autriche un compromis avec l'Iran sur son programme d'enrichissement d'uranium.

Dès l'annonce de la signature de l'accord, le président américain Barack Obama a salué « une opportunité de donner une nouvelle direction aux relations entre les Etats-Unis et l'Iran ». Barack Obama a tenu à mettre en garde le Congrès de son pays contre un éventuel vote « irresponsable ». D'ailleurs, il a averti les parlementaires majoritaires républicains qu'il mettrait son veto à tout texte législatif qui remettrait en cause l'application de l'accord signé à Vienne.

Les négociations avec l'Iran sur son programme ont été au centre des actions diplomatiques du président Obama en fin de mandat. Pour l'administration Obama, qui a fait voter plusieurs lois ces derniers mois notamment la loi sur la santé, le mariage gay confirmé par la Cour suprême, l'autorisation de négocier un accord de libre-échange avec la zone Asie-Pacifique, le Cuba, « l'accord nucléaire avec l'Iran est une immense victoire diplomatique qui sera probablement, s'il devient réalité, le point d'orgue de sa présidence », note un analyste cité par RFI.

Mais du côté d'Israël et de ses alliés dans la région du Golfe, c'est l'incompréhension totale. « L'accord sur le programme nucléaire iranien est une erreur grave aux conséquences d'ampleur historique », a regretté le Premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou après l'annonce de la conclusion de l'accord à Vienne. D'ajouter : « L'Iran va obtenir un sauf-conduit vers les armes nucléaires. Beaucoup de restrictions qui devaient l'empêcher de s'en doter vont être levées. C'est le jackpot pour l'Iran, une manne de centaines de milliards de dollars qui vont lui permettre de continuer à agresser et à terroriser la région et le monde. »

Mais pour le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, un des artisans de cet accord historique, « la question nucléaire iranienne ne concerne pas seulement Israël et les pays du Golfe : s'assurer que l'Iran ne puisse pas se doter de l'arme nucléaire est une préoccupation de toute la communauté internationale. Il en va en effet de la prolifération nucléaire, donc de

la sécurité et de la paix. »

Le chef de la diplomatie française est précis sur un point : « Oui au nucléaire civil pour l'Iran, non à l'arme nucléaire ». « Nous avons été particulièrement attentifs dans ces longues négociations à trois aspects : limiter de façon précise les capacités d'enrichissement de l'uranium par l'Iran et ce qu'il pourra faire en termes de recherche et développement ; pouvoir vérifier concrètement la mise en œuvre de ses engagements ; prévoir un mécanisme de rétablissement automatique des sanctions en cas de violation », a-t-il rassuré dans un entretien avec le journal Le monde.

Notons que cet accord qui vient d'être signé entre les six puissances (Etats-Unis, France, Grande Bretagne, la Chine, la Russie et l'Allemagne) et l'Iran met fin à douze années de tensions internationales tout en permettant à l'Iran de reprendre sa place au sein de la communauté internationale et se libérer ainsi progressivement de l'embargo qui lui est imposé. À travers cet accord, d'immenses opportunités d'affaires et des contrats juteux s'ouvrent pour les pays occidentaux et autres puissances économiques en Asie.

Fiacre Kombo

ELECTIONS EN CENTRAFRIQUE

L'ONU dénonce l'exclusion des réfugiés

Dans communiqué daté du 13 juillet, le Coordonnateur humanitaire de l'ONU en RCA, Aurélien Agbénonci, a regretté la décision du Parlement de transition (CNT) du pays de refuser le droit de vote au futur scrutin à l'ensemble des réfugiés centrafricains ayant fui dans les Etats voisins.

Depuis décembre 2013, environ 25% de la population centrafricaine se cache à l'intérieur du pays et plus de 460.000 personnes se sont réfugiées au Cameroun, au Congo, en République démocratique du Congo (RDC) et au

Tchad. « J'attire l'attention de chacun sur les conséquences d'une telle exclusion pour la crédibilité et le caractère inclusif des prochaines élections que nous souhaitons tous transparentes, libres, inclusives et ouvertes à toutes et tous », a déclaré Aurélien Agbénonci qui est soutenu dans cette démarche par les ONG humanitaires sur place notamment le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés.

Le Coordonnateur humanitaire a estimé que cet électorat potentiel de taille significative ne pouvait pas être ignoré au simple prétexte que les réfugiés ne sont toujours

pas retournés en République centrafricaine. « Le retour des réfugiés dans leur pays d'origine est strictement volontaire et ce principe ne peut être violé. Il est vrai que le processus de réconciliation est amorcé mais la décision du retour relève des réfugiés eux-mêmes », a fait savoir Agbénonci. Le processus électoral en RCA est enclenché depuis le lancement fin juin de l'enrôlement des citoyens sur la liste électorale. Le premier tour des élections présidentielle et législatives est fixé au 18 octobre et le second tour intervient le 22 novembre 2015.

F.K.

NÉCROLOGIE



Le colonel Itoua Daniel, le colonel Ondongo Jean Ruffin, le lieutenant de police Ondongo Edgard Rodrigue, le colonel Ebami Sala Gérard et la famille Ondongo, annoncent le décès du « patriarche Ondongo Rodrigue » survenu à l'hôpital central des Armées Pierre Mobongo le mercredi 8 juillet 2015 des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient, n°221, avenue des Trois Martyrs en face de la maison commune de Ouenze.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Vendredi 17 juillet :

9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h00 : recueillement au domicile familial ;
12h00 : messe en l'église Sainte-Marie de Ouenzé
14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka VIP
17h00 : fin de cérémonie.

François Loemba, Docteur Florent Taty - Pambou, Mme Tchiloumbou Cécil, Michel Mavoungou, la veuve Makosso et les enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, époux, père et grand-père l'Adjudant-chef à la retraite Jean-Paul Makosso survenu le dimanche 28 juin 2015 à l'hôpital général Adolphe Cissé.

La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt sis au n° 42 rue Bas-Kouilou, non loin du stade municipal de Pointe noire.

L'inhumation aura lieu le samedi 04 juillet 2015 selon le programme ci-après :

9h : Levée du corps à la morgue municipale de Pointe-Noire
10h : Recueillement au domicile du défunt
14h : Départ pour le cimetière familial de Toupou (Tchissanga)
16h : Retour et fin de la cérémonie.



IN MEMORIAM



15 juillet 2013- 15 juillet 2015, voici déjà deux ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui son enfant Aldo Mayimona, alias, Aliba. Le temps qui passe ne peut effacer la douleur d'un être cher que tu as été pour nous. La lumière et la force de Dieu ainsi que ta présence auprès de lui dans son royaume sont notre réconfort et notre joie. En ce jour inoubliable, la famille Moukondolo, Nguimbi, tous tes sœurs et frères ne t'oublierons ja mais. Tous ceux qui t'ont connu et aimé ont une pensée pieuse pour toi.

JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT
AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE
ANNOUNCEMENT NUMBER 017-2015

OFFRE D'EMPLOI pour le poste d'Auditeur des Pièces Comptables -Grade - FSN-6
DATE D'OUVERTURE : 13 Juillet 2015 - DATE DE CLOTURE: 27 Juillet 2015

L'Ambassade des Etats Unis à Brazzaville recherche une personne ayant un diplôme en Management des Finances ou Gestion financière avec une expérience dans l'audit des pièces comptables. Une expérience dans la gestion financière ou comptable serait un atout majeur également. Ce poste exige une bonne maîtrise de la langue anglaise. Le/La Candidat(e) retenu(e) pour ce poste aura entre autres tâches de passer en revue divers bons et factures, de les vérifier afin de s'assurer de leur conformité par rapport aux réglementations en vigueur; et s'occupera également du paiement de différentes factures (carburant, électricité, eau et autres).

Votre demande d'emploi devra impérativement contenir une adresse e-mail (courriel) par laquelle le Bureau des Ressources Humaines pourra vous contacter le cas échéant.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet:
<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>. Pour de plus amples informations, concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le Bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :
06-612-2073/06-612-2133 ou par courriel (E-mail) à l'adresse suivante:
BrazzavilleHR@state.gov

Et vous ... Quelle Suzuki êtes-vous ?

GLAD SERVICES



ALTO
L'OCCASION REVEE D'AVOIR DU NEUF
5.500.000 Fcfa TTC*



CIAZ
LUXE & SEDUCTION
10.900.000 Fcfa TTC*



ERTIGA
7 PLACES À PRIX MINI
10.900.000 Fcfa TTC*

* Livraison Pointe-Noire



POINTE-NOIRE
📍 : 13 Rue Côte Matève
☎ : +242 05 313 2997

BRAZZAVILLE
📍 : Bld Denis Sassou Nguesso
☎ : +242 05 313 2998



www.cfaomotors-congo.com

VOTRE AVENIR AU CANADA AVEC IMMINEST CANADA

1-VISA ET PERMIS CANADIENS D'ETUDES : OFFREZ A VOS ENFANTS LA POSSIBILITE D'OBTENIR DES DIPLOMES PRESTIGIEUX DANS LES ECOLES ET UNIVERSITES CANADIENNES.

2-VISA CANADIEN POUR VISITE : POUR LES PERSONNES QUI SE RENDENT AU CANADA POUR DES COURTS SEJOURS OU DES MISSIONS OFFICIELLES, STAGE OU FORMATION DE MOINS DE 6 MOIS.

3-VISA CANADIEN DE RESIDENCE PERMANENTE POUR TRAVAILLEURS QUALIFIES : POUR LES PERSONNES DIPLOMEES ET AYANT UNE EXPERIENCE DE TRAVAIL, VENEZ TRAVAILLER ET VIVRE AU CANADA AVEC VOTRE FAMILLE.

4-VISA CANADIEN POUR GENS D'AFFAIRES : POUR LES PERSONNES EN AFFAIRE QUI VEULENT INVESTIR AU CANADA ET DETENIR DES VISAS DE RESIDENCE PERMANENTE POUR TOUTE LA FAMILLE OU QUI VEULENT DES CONTACTS D'AFFAIRES.

5-IMMINEST CANADA EST UN CABINET SPÉCIALISÉ EN EMIGRATION CANADIENNE ET ACCREDITÉ PAR LES GOUVERNEMENTS DU CANADA ET DU QUÉBEC. NUMEROS PROFESSIONNELS AU CANADA R420484 AU QUEBEC 11096.

DES PROFESSIONNELS COMPETENTS VOUS ATTENDENT AU 37, AVENUE AUXENCE ICKONGA, **FACE A L'HOTEL LEDGER PLAZZA , BRAZZAVILLE.**

TEL : 05693 8484

NOTRE CONTACT A POINTE NOIRE :

2 AVENUE MOE VANGOULA, EX IMMEUBLE OCB, POINTE NOIRE

TEL : 056402687

WEB: WWW.IMMINESTCANADA.COM

ADRESSES MAILS :

k.toure@imminvestcanada.com et santos@imminvestcanada.com





Assurances et Réassurances du Congo

Assurance Incendie	Assurance Santé
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitation	Assurance Vieillesse
Assurance Global Tanker	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Énergie

Soyez rassurés avec les Assurances!

Agence K17 Avenue Inter-Cabon - Tél : +242 05 313 2997 - 05 313 2998

Agence P18 : 123 Avenue Tazenda - Tél : +242 05 313 2997 - 05 313 2998

Email : k.toure@imminvestcanada.com - santos@imminvestcanada.com

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

ENJEUX POLITIQUES

Entre le projet d'une transition consensuelle et la poursuite du processus électoral

Entre la poursuite du processus électoral en cours et la mise en place d'une nouvelle architecture institutionnelle par le biais d'une transition sans remettre en cause la légitimité du chef de l'Etat, la RDC est appelée à choisir ce qui lui irait le mieux.

Plus les jours s'égrènent, plus le ciel politique congolais tend à s'assombrir. De sorte qu'on ne sait plus exactement de quoi demain sera fait, et si la série des scrutins attendus entre 2015-2016 auront effectivement lieu. Le doute persiste dans l'imaginaire collectif eu égard au peu d'empressement dont fait montre le gouvernement dans l'accompagnement du processus électoral. Le dernier coup d'estocade lui asséné a consisté en la récupération par le gouvernement des prérogatives de la Ceni dans l'élection des gouverneurs des nouvelles provinces en gestation. Asphyxiée financièrement, la Centrale électorale paraît bloquée dans la conduite du processus électoral dans son ensemble. Le découpage risque de prendre plus de temps que prévu avec une incidence fâcheuse sur le calendrier global élaboré par la Ceni fixant à mi-octobre la tenue des élections locales et provinciales.

L'optimisme cultivé à ce sujet par le Vice-premier ministre en charge de l'intérieur et de la sécurité risque d'être démenti par la réalité du terrain avec, à la clé, les difficultés inhérentes à la viabilisation de nouvelles entités. A l'heure actuelle, force est de constater que la matière électorale tend de plus en plus à être reléguée au second plan, la classe politique (particulièrement celle de la majorité) étant présentement obnubilée par le projet de dialogue politique et, éventuellement, par l'adoption d'un schéma politique consensuel qui en découlera. De moins en moins, on parle d'élection dans les cercles politiques. Pour preuve, la session extraordinaire du Parlement chargée d'examiner le projet de loi portant répartition des sièges en prévision des locales et des provinciales marque le pas. D'où l'opinion parta-

gée dans certains milieux créditant la thèse d'un éventuel report des dites élections qui n'entrent nullement dans le champ des priorités de la coalition au pouvoir. Cette dernière, dans sa stratégie de conservation du pouvoir, serait préoccupée à l'idée de trouver la formule idoine susceptible de permettre à son autorité morale de rempiler pour un troisième mandat, fait observer l'opposition.

Dans les milieux proches de la plate-forme présidentielle, l'idée d'une transition consensuelle, ou mieux, d'un schéma qui, à terme, devait conduire à une table rase des institutions issues des élections de 2011, est de plus en plus évoquée. En cela, le dialogue politique devrait constituer la voie indiquée pour parvenir à l'objectif décliné sous la forme d'un consensus politique autour d'une probable requalification des institutions actuelles. Il s'agira précisément, selon certaines indiscretions, de donner naissance à une nouvelle architecture institutionnelle qui ferait sauter le verrou constitutionnel de limitation des mandats présidentiels au nom d'une transition consensuelle, prélude à la quatrième République, impliquant Opposition, société civile et Majorité au pouvoir. Chacune des trois composantes y trouverait pour ainsi dire son compte.

Ce schéma, de l'avis de certains analystes, constituerait un frein à la dynamique électorale enclenchée depuis 2006 avec tout le risque de périliter le pays dans le cycle infernal d'une implosion sociale aux conséquences fâcheuses. D'autant plus qu'une frange de l'opposition qui n'est pas prête à adhérer à ce schéma pourrait amener la rue avec toutes les conséquences pouvant en résulter. C'est autant dire que la RDC est à la croisée de chemin parce qu'elle est dorénavant appelée à choisir entre la poursuite du processus électoral en cours et la mise en place d'une nouvelle architecture institutionnelle par le biais d'une transition sans remettre en cause la légitimité du chef de l'Etat.

Alain Diasso

AÉROPORT DE GOMA

Suspension des vols commerciaux d'Ethiopian Airlines

Cette décision prise par la direction générale de la Régie des voies aériennes (RVA) est jugée injuste par certains voyageurs et d'observateurs, qui parlent d'une main noire derrière cette sentence.



un avion Boeing d'Ethiopian airlines.

La direction générale de RVA a motivé sa décision du report de la desserte de Goma, chef-lieu du Nord-Kivu, en vols internationaux par Ethiopian Airlines, par la poursuite des travaux en cours à l'aéroport. Selon cette société, la réalisation de certaines tâches ne permettrait pas à l'appareil de cette compagnie aérienne d'effectuer les vols. Cette décision inquiéterait les voyageurs et d'autres habitant de la ville de Goma, qui jugent d'« inadmissible que les vols ne soient suspendus uniquement que pour Ethiopian Airlines, alors que d'autres avions exécutent leurs mouvements réguliers ». Elle a, en effet, coupé court à la joie et la satisfaction exprimées par certains opérateurs économiques pour qui ce mouvement devait épargner de traverser les frontières congolaises pour prendre

un vol international sur le territoire de certains pays voisins de la RDC.

La radio onusienne, citant une trentaine de passagers qui avaient déjà réservé des billets pour le vol à l'étranger, a même indiqué qu'en outre, l'appareil DHC800, qui a atterri en début de week-end à Goma (lors du vol inaugural de ce trafic international) est plus petit que beaucoup d'autres qui font des mouvements dans cette ville du Nord-Kivu.

La source a indiqué que certains de ces passagers ont été transférés au Rwanda, depuis la matinée du 13 juillet. Alors que d'autres, très émotionnés, qui devraient se rendre à Kinshasa, se sont rendus au bureau de la compagnie pour demander le remboursement de leur argent.

Lucien Dianzenza

CULPAC

Daniel Santu fixe les activités du ministre universel de la paix Dominique Khonde

Le secrétaire général du Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac), Daniel Santu Biko, s'est entretenu avec la presse, le lundi 13 juillet 2015 à Kinshasa, sur les dernières activités de cette organisation non gouvernementale qui œuvre pour la promotion de la paix et la vulgarisation des droits de l'homme. Ces activités concernent surtout l'installation et le travail du prophète Dominique Khonde Mpolo, fondateur de l'église Liloba ya Nzambe, et élevé en mai dernier au rang de ministre universel pour la paix par le Culpac.

Le secrétaire général de cette structure Daniel Santu Biko et le conseiller diplomatique Patrice Salaga se sont rendus en Europe, où ils ont procédé à l'ouverture des bureaux de représentation du ministre universel pour la paix dans trois pays. Deux semaines après leur arrivée sur le vieux continent, la coordination de Culpac a signé un contrat de travail de six ans avec la Maison Regus International Business World. Cette structure possède des infrastructures dans 95 pays dans le monde ; et le Culpac va, à travers ce pacte, installer ses bureaux ou succursales dans les locaux au sein de ces infrastructures.

Au courant donc du mois de juin, Culpac a installé le bureau du ministre universel de la paix au Rond-Point Robert Schuman n°6 dans le quartier de l'Union Européenne en pleine Bruxelles en Belgique. Un deuxième bureau du ministre de la paix est installé au n°72e de la rue Faubourg Saint-Honoré dans le 8e arrondissement en face du Palais de l'Élysée, à Paris en France. Un deuxième bureau de Culpac à Paris se trouve au n°12/14, Rond-Point des Champs-Élysées. Enfin, le troisième bureau de représentation du ministre universel de la paix Dominique Khonde a été inauguré au n°14 de la rue du Rhône, dans un quartier huppé de Genève en Suisse. « La prochaine étape sera l'inauguration des bureaux du ministre universel de la paix à Washington aux Etats-Unis, à Moscou en Russie, en Taïwan, etc. », a fait savoir Daniel Santu Biko.

Le secrétaire général de Culpac a ensuite insisté sur la quintessence du travail du ministre universel de la



Daniel Santu Biko, sg du Culpac et Dominique Khonde, ministre universel de la paix (photo Martin Enyimo)

paix. Ce dernier, a-t-il souligné, va lire la Bible en tant que serviteur de Dieu, et aussi promouvoir et vulgariser les droits de l'Homme, à l'instar du feu pasteur noir américain Martin Luther King qui a beaucoup travaillé, au prix de sa vie, - (assassiné à Memphis aux Etats-Unis en 1961) - pour les droits de la population noire américaine en pleine période de la discrimination raciale aux Etats-Unis.

Parlant de la cité de la paix, siège du Culpac dans la commune de Kintambo à Kinshasa, Daniel Santu Biko a dit que c'est un cadre d'échange pour les penseurs productifs et non des personnes qui passent leur temps à vilipender les autorités du pays à qui l'ont doit du respect, même si l'on n'est pas d'accord avec leur façon de conduire les affaires de l'Etat. « On se doit de respecter les autorités du pays, en commençant par le chef de l'Etat. En tout état de cause, l'homme doit être respecté quelle que soit sa race, comme l'a dit le Dalaï Lama », a soutenu mordicus le secrétaire général du Culpac.

Martin Enyimo

MASINA

Henry Kititi sensibilise les leaders de quartiers à la culture électorale

La rencontre entre ces différentes personnalités a tourné autour des stratégies à développer pour le développement de cette entité politico-administrative de la ville-province de Kinshasa.

Coordonateur d'une ONG membre de la SADC, Henry Kititi a réuni le 12 juillet, à la paroisse Maman wa Boboto, à Masina, les leaders de vingt et un quartiers administratifs de cette municipalité. Cette réunion a tourné sur la culture électorale. Elle a été incitée, ont noté les participants à cette rencontre, par la vérité selon laquelle, on ne devra pas attendre les élections pour parler de la culture électorale. « La culture électorale s'acquiert au cours d'un processus. C'est dans ce cadre qu'il faut déjà préparer la population afin qu'elle maîtrise tous les contours des élections pour des choix judicieux et responsables », a expliqué un de ces leaders à l'issue de cette réunion. À ses hôtes, Henry Kititi a sollicité la conscience, la volonté, le sacri-

ifice et la détermination en vue d'atteindre certains objectifs qu'ils ont ensemble fixés. Parmi les visées, ces leaders d'opinion ont convenu d'accompagner Henry Kititi pour les élections provinciales qui pointent déjà à l'horizon afin que les idées conçues ensemble soient porteuses pour atteindre les institutions de la République. Ces leaders voient, en effet, en Henry Kititi le porte-parole de la population de cette municipalité pour soutenir les idées de développement arrêtées. Ils ont pris l'engagement de charger, à leur tour, des leaders des avenues pour une meilleure stratégie de proximité avec la base. Cette stratégie permettra de contrôler, en un temps record, toute cette municipalité, à en croire Henry Kititi, qui est issu du regroupement politique « Actions avec les Alliés » (AA).

Sans pour autant dévoiler certaines stratégies, tous les leaders de 21 quartiers qui se sont rangés derrière Henry Kititi ont promis d'implanter des antennes dans toute la circonscription électorale de Masina pour couvrir tous les recoins de la municipalité. C'est après que ce fils du terroir effectuera une descente, pendant la période de campagne électorale, pour un premier contact avec les électeurs. Il faut signaler que Kititi Munan'ga n'en est pas à sa première expérience. Candidat malheureux aux provinciales de 2006 et aux législatives nationales de 2011, il a développé une certaine maturité en cette matière et a pris tout son temps pour rectifier le tir.

Répondant à quelques questions des habitants de Masina présents au rendez-vous, l'orateur a donné une véritable leçon de démocratie en les invitant à ne pas se fier aux couplets politiques avant d'accorder leur vote, mais plutôt voir qui voter, car, a-t-il insisté, beaucoup d'actuels députés à qui ils ont donné leur confiance ont complètement déçu.

L.D.



Henry Kititi.

MÉDECINE

Dix distinctions au premier master d'écologie des maladies infectieuses

Un nombre égal de satisfactions a été dénombré sur les vingt étudiants de la première promotion qui ont défendu leurs travaux quitta à statuer sur les aléas naturels et la gestion des risques affections telles qu'Ebola, la lèpre, la peste, la tuberculose, la trypanosomiase, l'onchocercose, le paludisme et la rougeole.

La publication des résultats avait sanctionné la fin des défenses des mémoires de fin de master en « *Ecologie des Maladies Infectieuses Aléas naturels et Gestion des Risques* » organisée en deux jours les 8 et 9 juillet à la Halle de la Gombe. Vingt mémoires ont été présentés par la première promotion du programme d'études organisé par l'Université de Kinshasa (Unikin) en collaboration avec l'Université de Franche-Comté de Besançon (UFC), en partenariat avec l'Ambassade de France. Ce, pour le compte de l'année académique 2014-2015.

L'organisation du master suscité après constat de toutes les problématiques liées à l'émergence et la réémergence des maladies infectieuses dont la plupart constituent d'importants problèmes de santé publique en RDC, a pour ambition d'apporter une réponse efficace sur terrain. Les médecins chefs de zone et les médecins provinciaux pourront se servir des données et des perspectives soulevées par chacun des apprenants question de soulager un tant soit peu la misère de la population confrontée aux maladies infectieuses et leurs aléas naturels. Responsable pédagogique du master, le Pr. Didier Bompangue, a souligné que le mode habituel et traditionnel de gestion des problématiques de santé essen-



Les membres du jury

tiellement axé sur la prise en charge médicale a de plus en plus montré ses limites. Dès lors, l'intégration d'une approche plus globale et environnementale à la compréhension de ses phénomènes est censée permettre l'obtention de résultats plus probants. Ainsi, les innovations apportées faites d'association des approches de géographie de la santé, l'évaluation des risques naturels, l'analyse des aléas et des facteurs de vulnérabilités devraient rendre plus efficace la lutte contre ces maladies et avoir des impacts plus directs sur le vécu sanitaire de la population. À l'expert de souligner ici que cette approche multidisciplinaire permet « *une anticipation des conséquences morbides ou létales des phénomènes émergents ou réémergents comme la maladie à Virus Ebola. Et par-delà, devraient contribuer à améliorer la résilience des systèmes de gestion, des populations et des territoires exposés à ces risques complexes* ».

Solutions opérationnelles

Par ailleurs, suite aux travaux présentés, des solutions opérationnelles immédiates pourront être aussi apportées à certains problèmes tels que ceux en rapport avec les accidents de la voie publique. De quoi mettre sur

pied une politique de prévention de la mortalité routière. Sur le plan de la recherche, les premières hypothèses émises mènent à la compréhension de la persistance de certaines maladies tenues pour des fléaux anciens, à l'instar de la trypanosomiase, la lèpre, le choléra, etc., et seront à même de contribuer à la trouvaille de nouvelles solutions.

Le Master d'Ecologie des Maladies Infectieuses en RDC s'est inspiré des objectifs et du mode de fonctionnement du Master ECoS de l'UFC. Il a pour genèse la première réunion scientifique tenue à Besançon en marge de la soutenance de thèse du Dr Didier Bompangue le 23 octobre 2009. Ladite réunion préliminaire a donné lieu à la signature, le 1^{er} juin 2010, d'un premier accord cadre de collaboration scientifique et culturelle entre l'Unikin et l'UFC représentées respectivement par les Pr. Jean Berchmans Labana Lasay'abar et Claude Conde. Puis, s'est constitué le premier comité de pilotage du projet pour la mise en place du Master Ecologie et Contrôle des Maladies en RDC entre le laboratoire Chrono-environnement de l'UFC, et la Faculté de Médecine de l'Unikin, le 03 juin 2013 à Besançon.

Nioni Masela

LIGUE DES CHAMPIONS-PHASE DES POULES

Mazembe accroche Moghreb Tétouan

Au terme du résultat d'égalité de zéro but partout entre Moghreb Tétouan et TP Mazembe de Lubumbashi, les Corbeaux du Katanga se retrouvent troisième de leur groupe de la Ligue des champions avec deux points engrangés, derrière le leader Al Hilal du Soudan et le deuxième Smouha SC d'Egypte.

Zéro but partout, c'est le résultat définitif de la rencontre de la deuxième journée de la phase des poules de la Ligue des champions disputée le dimanche 12 juillet au stade Saniat Rmel de Tétouan au Maroc, entre Moghreb Tétouan Athletic club et le Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi. Pour cette rencontre, l'entraîneur français Patrice Carteron a effectué cinq changements dans le onze de départ par rapport au match de la première journée contre Al Hilal du Soudan à Lubumbashi.

Ainsi le Zambien Kabaso Chongo, les Ghanéens Richard Kissi Boateng et

Daniel Adjei, ainsi que le Tanzanien Thomas Ulimwengu et enfin le Malien Adama Traoré ont débuté le match, à côté du gardien de but Robert Kidiaba, la paire de la défense axiale composée du Malien Salif Coulibaly et Joël Kimwaki Mpelo, le jeune milieu de terrain récupérateur Merveille Bope, le milieu offensif Rainford Kalaba et le Tanzanien Mbwana Ali Samata. Le gardien de but ivoirien Sylvain Gbohou, le latéral gauche Jean Kasusula, le Malien Boubacar Diarra, le Zambien Given Singuluma, l'Ivoirien Roger-Claver Assalé, le Ghanéen Salomon Asanté et Jonathan Bolingi Merikani ont débuté sur le banc. L'on rappelle que la rencontre a été officieusement par l'arbitre central ghanéen Joseph Odartei Lampey, avec ses deux assistants compatriotes Malik Alidu Salifu et David Laryea. Hamidu Seidu Bomison a été l'arbitre de réserve (Ghana). Le Mauritanien Mohamed Abdatt Bilal a fait office de commissaire au match et le Camerounais Richard Mbaku Fonjah celui d'inspecteur des arbitres et l'Égyptien Mazen

Ahmed Marzouk a été le coordonnateur général.

Il n'y a donc pas eu de but au cours de cette rencontre, en dépit de quelques occasions franches de but de part et d'autre. « *On savait que ça serait difficile face au Moghreb de Tétouan qui était sur une série impressionnante à domicile. On a concédé une occasion en première mi-temps et on a su s'en créer trois nettes. J'ai beaucoup aimé l'état d'esprit affiché par mes joueurs qui ont su contrarier la très belle qualité de jeu de notre adversaire qui a vraiment perdu contre le cours du jeu à Alexandrie après avoir vendangé neuf occasions nettes. Le Moghreb aurait mérité de gagner ce 1^{er} match en Egypte, c'est pour cette raison qu'on est très satisfait de ce point du match nul* », a déclaré Patrice Carteron en conférence de presse après le match.

C'est le deuxième match nul sans but des Corbeaux du Katanga en cette phase des poules de la Ligue des champions. Mazembe va rester au Maghreb pour préparer le match du 24 juillet 2015 à Alexandrie contre la formation de Smouha SC d'Egypte en troisième journée. L'on rappelle qu'Al Hilal a pris la tête de ce groupe après sa victoire à domicile à Khartoum aux dépens justement de Smouha en deuxième journée par deux buts à zéro. Le club d'Omdurman totalise donc quatre points, suivi de Smouha (3 points). Mazembe pointe à la troisième position avec deux points et Moghreb Tétouan est dernier avec un point.

Martin Enyimo



Vue du match entre Moghreb Tétouan et TP Mazembe de Lubumbashi (www.tpmazembe.com)

FOOT-MONDIAL FÉMININ U20

La RDC surplombe la Namibie à Kinshasa

Les quatre buts de la RDC contre la Namibie ont été inscrits par Nathalie Boyengwa, Joëlle Mwadi avec deux réalisations de Flavie Mawete. Le match retour à Windhoek pourrait être une formalité pour les Léopards dames U20 avant d'affronter le Nigeria au dernier tour éliminatoire.

Les Léopards dames U20 de la RDC ont pris une option sérieuse pour la qualification au dernier tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2016 de la spécialité prévue en Papouasie en Nouvelle Guinée (Océanie). Les pouliches du nouveau sélectionneur Valentin Kabamba alias « Brésilien » ont étrillé, le dimanche 12 juillet au stade Tata Raphaël de Kinshasa, les Braves Warriors de la Namibie, par la marque de quatre buts à zéro. L'attaquante Nathalie Boyengwa a rapidement ouvert la marque à la 4^e minute, concrétisant la nette domination des jeunes congolaises dès l'entame de la partie. Ensuite, l'attaquante des Léopards dames U20, Joëlle Mwadi s'est signalée, elle aussi, à la 13^e minute en marquant le deuxième but. Avant la fin de la

première période, Flavie Mawete a inscrit le troisième but, sur une passe en profondeur de Lengi.

À la pause, la RDC disposait donc d'une confortable avance de trois buts au tableau d'affichage, s'assurant littéralement le succès de ce match. En deuxième période qui a débuté comme la première par une monopolisation du cuir du côté de la RDC, Joëlle Mwadi a parachevé la victoire congolaise à la 51^e minute, signant de facto un doublé au cours de cette rencontre. Avec une avance de quatre buts, le match retour dans deux semaines à Windhoek pourrait être une formalité pour les joueuses de Valentin Kabamba, à moins d'une hécatombe de son équipe dans la capitale namibienne.

En cas de qualification, la RDC retrouverait sur son chemin, le Nigeria, l'une des nations africaines les plus aguerries et habituées aux joutes internationales du football féminin. Le plus dur est donc à venir. L'on rappelle qu'au tour précédent, les Léopards dames U20 avaient éliminé les Panthères juniors dames du Gabon.

M.E.

« PRIX RFI TALENTS DU RIRE »

Abidjan accueille la première édition en décembre

Organisé à l'initiative de l'humoriste Mamane, chroniqueur sur les antennes de la radio mondiale, le concours dont l'appel à candidature a été lancé le 9 juillet se tiendra dans la capitale ivoirienne transformée en capitale du rire à l'occasion du Festival du Gondwana.



L'affiche du Festival du Gondwana

Les humoristes francophones d'Afrique, de l'Océan Indien et des Caraïbes ont jusqu'au 15 septembre prochain pour proposer leurs candidatures sur www.festivaldugondwana.com où ils pourront également accéder au règlement complet. Le concours est destiné à tous les artistes ayant la nationalité et résidents de trente pays d'Afrique, quatre des îles de l'Océan Indien et trois des Caraïbes. La RDC et quelques uns de ses voisins, à l'instar de la République du Congo, le Rwanda, le Burundi et la République centrafricaine font partie des nations à qui s'adresse le « Prix RFI talents du rire ».

Le prix nourrit l'ambition de concourir à la découverte de nouveaux talents de l'humour des régions susmentionnées et de contribuer au développement de leurs carrières. Il est à cet effet réservé 4 000 euros au

lauréat qui, en plus de cette somme aura le privilège de se produire sur la scène du « Festival du Gondwana » qu'abritera Abidjan du 11 au 13 décembre 2015. L'événement aura pour cadre le Palais de la Culture rénové, au bord de la lagune Ebrié. Le gagnant du « Prix RFI talents du rire » intégré dans son affiche y côtoiera les meilleurs humoristes du continent et d'ailleurs qui se succéderont sur la scène.

Le Festival du Gondwana qui en est aussi à sa première édition rappelle la chronique matinale de Mamane diffusée chaque jour sur les ondes de RFI. Il est construit à l'image de cette dernière où l'humoriste se plaît à offrir aux auditeurs l'actualité telle qu'il la perçoit. Ils sont plusieurs dans le monde à prendre plaisir à cette façon qu'il a de la rendre alors qu'« *il la retourne dans tous les sens, la soupèse et la rend complètement décalée, tordue et tordante* ». Ainsi, les trois spectacles du festival sont conçus pour être des occasions de rire sur des réalités quotidiennes et de l'actualité internationale, comme l'annonce la radio.

Par ailleurs, le tout nouveau « Prix RFI talents du rire » vient s'ajouter à la série d'autres événements et concours qu'organise et accompagne tout le long de l'année le média international. Il s'agit notamment du Prix Découvertes RFI dont l'appel à candidatures a été lancé dernièrement, le Prix Théâtre dont les douze finalistes sont connus depuis la semaine dernière, la bourse Charles Lescaut, etc. Il est à noter que chacun d'eux s'inscrit dans la pensée de « *sa mission d'aide et de découverte de nouveaux talents en cohérence avec sa ligne éditoriale et ses valeurs* », fait-on savoir.

N.M.



Vous souhaitez développer sereinement votre activité ?



Nous pouvons vous y aider.

Nous fournissons des services et logiciels de gestion d'entreprise à plusieurs millions d'entreprises dans le monde.

Grâce à cette connaissance des entreprises, nous réalisons des solutions simples, souples et efficaces pour accompagner votre développement au quotidien.

Appuyés de nos experts locaux, vous avez la confiance nécessaire pour vous concentrer sur la croissance de votre activité.

Pour plus d'informations, contactez votre partenaire agréé local :

LOGICIELS ET SERVICES RDC
Tél. : 09 90 368 162

MTI SARL
Tél. : 09 98 791 144

WINGO.NET
Tél. : 08 58 890 000

Comptabilité • Paie/RH • ERP • CRM



www.sage.fr - ContactInternational@sage.com - Tél. : +33 5 56 136 988

© Sage 2015 - Tous droits réservés. Société par Actions Simplifiée au capital de € 750 000 € - Siège social : 10, rue Fructidor - 75003 Paris Cedex 17 - 313 908 123 RCS Paris, 07-19 - Création : CA-inspire



VOITURES A VENDRE

NUMERO DE REFERENCE: ROC-ENQ2015/A042

DMC propose à la vente quatre (4) véhicules Prado de couleur blanche et invite par la présente les intéressés à soumettre leur offre. Un prix doit être proposé pour chaque véhicule.

Visite des véhicules: à tout moment du Lundi au Vendredi entre 08:00 et 12:00 le matin, et de 14:30 à 17:00 l'après-midi.

Kilométrage au compteur: < 500km.

Date limite: Le 31 juillet 2015 à 12:00 (heure locale).

Lieu de soumission: Bureaux de DMC: 278, Av. NGUELI-NGUELI QUARTIER WHARF VERS LA COTE SAUVAGE, POINTE-NOIRE.

Pour plus d'information, veuillez contacter: Mme Edwige A. AÏSSI, Téléphone: +242 06 508 0684 ou par email à l'adresse suivante:

Edwige.AugustineAÏSSI@exxaro.com; ou, M. Gerald Moodley, Téléphone: +242 06 984 7508 ou par email à l'adresse suivante: Gerald.Moodley@exxaro.com.

www.exxaro.com

exxaro
CONGO

FESTIVAL INTERNATIONAL KIMOKO

La 8^e édition a vécu

Ouvert le 7 juillet, les lampions du festival international Kimoko se sont éteints le 12 juillet au Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard à Pointe-Noire.

Pendant près d'une semaine, le public ponténégrin a vibré au rythme des spectacles de théâtre, de musique, de conte et de danse contemporaine. Des spectacles de bonne facture ont été joués par treize groupes dont six venus de l'étranger (Burkina Faso, Cameroun, Gabon, France, République centrafricaine) et sept du Congo.

« *Le théâtre congolais, hier, aujourd'hui, et demain* » tel a été le thème de cette 8^e édition, qui comme les précédentes a été un haut moment de rencontre, d'échange et de partage entre les artistes et le public mais aussi les artistes entre eux. Ce brassage de connaissances et de cultures l'a été aussi à travers les ateliers organisés à cet effet comme l'atelier sur le jeu d'acteur animé par Juliette Laurent de France, l'atelier sur la visibilité sur le Net animé par William Batchou du Cameroun, sans oublier la table ronde animée par Alphonse N'kala sur le thème central du festival. Le manque de salles appropriées, l'inexistence de formation pour les pratiquants des métiers liés à la culture, la non prise

en compte du théâtre dans les programmes scolaires ont été épinglés parmi les maux qui minent le théâtre congolais. L'organisation des états généraux de la culture et des arts, la professionnalisation du théâtre populaire fait en langues congolaises, l'implication plus importante de l'Etat ont été suggérés pour un éveil du théâtre congolais.

En remerciant tous les partenaires et sponsors qui ont contribué énormément à la réussite du festival, Alphonse N'kala, directeur du festival s'adressant aux festivaliers a dit « *Vos spectacles ont été dignes d'honorer votre métier et de donner encore plus d'espoir quant à l'avenir des arts de la scène en Afrique et même en dehors du continent. Je vous demande donc de persévérer, de travailler et de toujours travailler. Le succès est au bout de l'effort* ».

Ces artistes qui ont tenu en haleine le public ont pour noms : Grâce Youlou Nkouelolo (France), Christian Ouissyka (Congo), en musique, CREA (RCA), Ipalapala (Congo) en conte, Futu (Congo) et Marie Bède Koumba (Congo) en



Grâce Youlou Nkouelolo crédit photo Adiac

danse contemporaine, Le Racine théâtre (Cameroun), le COCRAD théâtre (Cameroun), Des cils et des ailes (France), Le Ruminant théâtre (Burkina Faso), le théâtre des Coulistes (Congo), l'espace culturel Yaro en théâtre, Tâ Mapako (France) en photographie avec l'exposition intitulée Naufragé du noir et blanc. La 9^e édition du festival international Kimoko aura lieu du 5 au 11 Juillet 2016 sous le thème : la diffusion et la distribution des spectacles en Afrique : diagnostic et perspectives.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

Pierre Massamba Signoret lance trois opus et deux singles

Après plusieurs mois d'éclipse sur le marché discographique, l'artiste musicien Pierre Massamba Signoret vient de placer dans les bacs cinq albums.

Patience, Monde Kimbwa, Le Congo paisible (opus) Histoire Congo-France-Afrique, The American Democracy (single) sont désormais disponibles chez les disquaires de la place.

Chef d'orchestre du Grand orchestre ballet Bongo international (GOBBI), l'artiste musicien Pierre Massamba Signoret n'a pas lésiné sur les moyens pour offrir aux fans de la bonne musique ces opus dans lesquels il fait la propagande du rythme kimbwa, danse traditionnelle Kongo aujourd'hui en perte de vitesse mais aussi les autres sonorités tels le slow, la soul music ou la chansonnette.

Dans une parfaite orchestration où se mélangent harmonieusement les instruments modernes de musique et les chants langoureux de l'artiste, ces albums sont un véritable témoignage de la richesse musicale congolaise. Signoret dans Patience qui comprend huit titres tels Marie Louise, véritable hymne à la magnificence de la beauté congolaise, mais aussi la petite Marie sans oublier vivre pour n'aimer que toi etc...extériorise son talent de moralisateur exhortant la jeune congolaise au travail et non aux éphémères mondanités car comme une fleur, la beauté s'effrite, s'étiolle et disparaît au fil des jours.

Pour Signoret, Monde Kimbwa est la revalorisation de ce rythme Kon-



L'artiste musicien Pierre Massamba Signoret crédit photo Adiac

go en perte de vitesse. Ainsi, il l'a modernisé en y insérant une touche personnelle en lien avec les rythmes actuels. Monde Kimbwa, Bolingo ya bougie, maman Nkéngué sont les titres phares de cet album.

Témoin oculaire de l'avènement du Congo à la souveraineté internationale, Signoret a immortalisé dans le single : Histoire France-Congo-Afrique, un de ces artisans en la personne du général Charles De Gaulle, qu'il a vu à deux reprises à Brazzaville : d'abord le 14 juillet 1953 au stade Eboué où le jeune Signoret exécutait les mouvements gymniques dans cet arène mythique et le 24 août 1958 dans la même arène quand l'homme d'État français engagea la décolonisation de l'Afrique noire en proposant la création de la communauté.

Récent témoin d'un des plus grands

faits historiques de la politique contemporaine américaine, l'élection à la magistrature suprême de Barack Obama, dont les racines africaines n'ont pas laissé insensible l'artiste qui lui dédie un single au nom de The American Democracy. Le cinquième opus est intitulé Le Congo paisible. C'est une exhortation à la concorde et à l'unité de tous les Congolais. À travers les titres comme Unité nationale et la paix au Congo, Signoret apporte sa pierre à l'édification d'un Congo uni, solidaire et prospère.

Pierre Massamba Signoret a commencé à chanter dans les années 1970. En 1978, il est lauréat du premier prix du concours du spectacle lors du festival de musique moderne, en accompagnant l'orchestre Bissanza (ex orchestre Monta Lokoka). Après de brefs passages dans les orchestres Tout Choc Zehila, Institut Mélodia, il crée, le 15 juillet 1989, l'orchestre ballet Bongo international qui se produit régulièrement lors de grandes soirées à Brazzaville et à Pointe-Noire. En 1997, quand éclate les conflits politiques à Brazzaville, il vient s'installer à Pointe-Noire où il redynamisera le Grand orchestre Bongo international. Il se produira au Stade Franco Anselmi et à l'Espace culturel Kintuari de la Corniche de Foucks.

Pierre Massamba Signoret est membre de la Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) en qualité d'auteur compositeur depuis 1976.

H.B.M.

COOPÉRATION CONGO-USA

Un concert de jazz pour redynamiser le jumelage entre Pointe-Noire et la Nouvelle Orléans

Dans le cadre du jumelage entre les deux villes portuaires congolaise et américaine, l'ambassade des USA au Congo en partenariat avec la mairie de Pointe-Noire ont organisé un concert de jazz le 11 juillet à la plage de la Côte sauvage. La soirée a été marquée par la présence de l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Stéphanie Sullivan, le Consul de France, Jean Luc Delvert, le maire de Pointe-Noire, Roland Bouiti Viaudo et d'autres invités de marque.

Animé par les artistes américains, Shamaar Allen and the Underdaws et congolais à travers les groupes, Ebina-Mpou du président Appelé Célestin, les Tchikoumbi et d'autres jeunes artistes congolais qui ont bénéficié d'un recyclage avec le groupe américain depuis leur arrivée dans la ville océane, ce concert a été pris d'assaut par les amoureux de la côte qui profitaient de la basse-marrée.

L'histoire du jumelage entre Pointe-Noire et la Nouvelle Orléans n'est pas une coïncidence, a indiqué l'ambassadeur. « *Des milliers d'esclaves embarqués de Loango pour les Amériques avaient pour destination la Nouvelle Orléans. Ainsi, la culture et la musique africaine ont largement influencé cette ville américaine qui est considérée comme le berceau du jazz. La preuve se trouve dans les danses, les instruments de musique uniques de la Nouvelle Orléans* », a-telle dit.



Au premier plan, Stéphanie Sullivan entouré de Roland Bouiti Viaudo et Jean Luc Dervert «DR»

D'après Stéphanie Sullivan, dans cette ville historique, il y a un espace baptisé Congo square. « *C'est un endroit sacré où, les esclaves se retrouvaient chaque dimanche pour s'exprimer sans contrainte pour préserver l'histoire et leur culture pour les générations futures. De nos jours, les héritiers rendent hommage à cet espace avec des expositions qui gardent l'esprit des ancêtres vivants dans cette ville historique et unique et ce soir, la Côte sauvage est comme «Congo square».* Ce concert peut aussi être défini comme la rencontre des deux peuples qui ont les mêmes racines », a-t-elle ajouté et de poursuivre : « *Aux Etats-Unis la musique était au cœur de l'émancipation des esclaves et de la réussite des mouvements de droit civique. La musique donne l'opportunité aux gens de s'exprimer librement au nom de la justice pour tous. Grâce à cette valeur, nous pourrions nous retrouver ici pour célébrer notre progrès* », a martelé Stéphanie Sullivan qui a par ailleurs souligné que l'acte qu'ils posent aujourd'hui contribue à l'héritage qu'ils lèguent aux générations futures. Par ailleurs, elle a noté que, la célébration cette année du 239^e anniversaire de l'indépendance des USA a été placée sous le thème «Nouvelle Orléans».

En effet, pour renforcer ce lien historique, les autorités des deux villes avaient signé en février 1990 un accord de jumelage dans l'objectif d'entretenir les rapports dans les domaines socioculturel, environnemental, et sanitaire. Quelques années après, le silence était installé entre les deux parties. Il y a trois mois les deux parties ont décidé de reconsidérer ces rapports : « *Il y a trois mois, nous rentrions d'un voyage de Nouvelle Orléans à l'occasion de la réunion des maires francophones où, avec l'homologue de la Nouvelle Orléans on avait décidé de rechauffer ce lien et aujourd'hui nous avons le plaisir de sceller davantage ce jumelage par la prestation de l'orchestre de mon ami Shamaar Allen. Cette date marque la relance des activités entre les deux villes* », a dit le maire, remerciant l'ambassadeur qui a donné aux ponténégrins l'opportunité de vivre les sonorités d'Amérique.

Soulignons que durant son séjour congolais, le groupe Shamaar Allen and the Underdaws a travaillé avec les artistes congolais du jazz et a animé des conférences avec les étudiants de quelques établissements d'enseignement supérieur de la place sur les conditions d'obtention des bourses d'études aux USA. Ces activités devraient renforcer les liens d'amitié entre les deux peuples, ont souhaité les deux parties qui entendent multiplier des initiatives entre les deux villes.

De leur côté, les ponténégrins ont exprimé leur satisfaction à l'issue de ce concert de jazz gratuit. « *C'est une bonne opportunité pour les citoyens de Pointe-Noire d'expérimenter la musique d'ailleurs notamment des USA avec qui les peuples africains ont une très grande histoire. C'est l'occasion de partager ce trait d'union qui nous lie et nous espérons que les organisateurs de ce concert le remette en exergue les années à venir pour que cela devienne une tradition de partage entre peuple mais aussi de l'autre côté de l'océan* », a indiqué Leonel Kouemo.

Charlem Léa Legnoki

COUPE DU CACAO

Les parrains des équipes affichent leurs ambitions

Tous prédisent la victoire de leurs équipes respectives pour le trophée mis en jeu. La compétition qui aura lieu à Ouesso s'annonce donc âprement disputée.

Le coup d'envoi de la Coupe du cacao est prévu pour le 4 août prochain. La finale se jouera dix jours plus tard en ouverture de la finale de la Coupe du Congo, selon le programme annoncé par l'un des présidents du comité d'organisation, Léonidas Mottom. Pour ce faire, il a récemment fait le tour des responsables désignés parrains de certaines équipes départementales engagées dans la compétition.

Léonidas Mottom a expliqué les enjeux de la compétition au ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou, parrain de l'équipe qui représentera le département de la Bouenza. « Notre ambition est d'utiliser le sport pour inciter les jeunes à se réapproprier les métiers de la terre à travers notamment la cacao-culture », a-t-

il fait savoir. Rigobert Maboundou s'est dit satisfait du fait que cette activité sportive vienne, selon lui, féconder une activité économique dans le domaine du cacao. Symboliquement, un kit sportif (maillot de l'équipe de la Bouenza et un ballon) lui a été remis par Léonidas Mottom. « (...) Nous viendrons là-bas pour vous battre », a indiqué le ministre.

Par ailleurs, Léonidas Mottom a échangé avec le député de l'Île Mbamou, Nianga Elenga, parrain de l'équipe de la localité. Le même geste symbolique a été fait par le représentant du comité d'organisation de la compétition. « Je félicite le comité d'organisation de la coupe du cacao pour cette initiative. (...) le sport encore permettra de réunir ces jeunes congolais qui viendront pour cette com-

petition. (...) L'Île Mbamou, qui sera à sa deuxième participation, ira à Ouesso pour remporter la coupe », a déclaré Nianga Elenga.

Aussi, Jean Louis Fragonard, ancien sociétaire de l'Etoile du Congo a été désigné parrain de l'équipe de la Sangha qui abritera la compétition. Il a reçu l'échantillon du kit sportif qui sera mis officiellement à la disposition de l'équipe de sa localité le moment venu. Jean Louis Fragonard s'est dit disponible à encourager l'équipe pour laquelle il est parrain tout comme le comité d'organisation.

Dans les jours à venir, le comité qui organise cette compétition effectuera le déplacement de Ouesso pour tout finaliser bien avant l'arrivée des équipes. « Notre partenaire MTN a mis les moyens qu'il faut pour



Léonidas Mottom avec Jean Louis Fragonard / crédit photo Adiac

que cette compétition soit une réussite », a-t-il dit. Toutes les équipes et leurs parrains respectifs ont la même ambition.

Seulement, c'est la fin de la compétition qui justifiera les moyens.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Le Tournoi de l'Amitié bat son plein à Moungali

La compétition, lancée il y a quelques jours dans le 4^e arrondissement, vise à réunir les jeunes autour des valeurs de paix, à en croire son sponsor Véronne Mankou.

Le Tournoi de l'Amitié met en compétition six équipes réparties en deux poules. Ajax et Ba-Ba One de Moukondo, JS Matongué de La Frontière composent le groupe A. Tandis que Monaco et Panama de Moukondo ainsi que FC Mont Fleury de Batignolles sont logés dans le groupe B. Seuls les joueurs âgés de moins de 23 ans compétissent. En match d'ouverture, Ajax s'est incliné devant JS Matongué 2 contre 5. Le deuxième match, par ailleurs, s'est soldé sur une victoire de FC Mont Fleury qui se mesurait à Monaco 2 buts à 1. Les rencontres se poursuivront, au CEG de Moukondo, jusqu'au 2 août date de la finale. Deux matchs sont prévus chaque week-end. Les deux équipes victorieuses lors de la première journée sont donc bien parties pour une qualification au second tour de la compétition si seulement leurs prochains matchs ne soient pas ponctués des défaites. Pour ceux qui ont perdu, les prochaines

n'a pas manqué d'insister sur le fair-play.

« (...) Le sport est vecteur d'union. Que l'on gagne ou



Le coup d'envoi du sponsor

journées seront faites de rattrapage. Ces rencontres seront, à dire vrai, âprement disputées.

La première édition de cette compétition, rappelons-le, a pour sponsor officiel la société de conception et de création des téléphones et smart phones, made in Congo, VMK. Ladite société a mis à la disposition des équipes participantes deux séries de maillots floqués de sa marque. Véronne Mankou qui a donné le coup d'envoi

que l'on perde, l'unité doit prévaloir dans le respect des règles du jeu, le fair-play », a-t-il déclaré tout en insistant que cette compétition vise avant tout de renforcer la fibre patriotique entre les jeunes. L'intéressé a également appelé les jeunes à une grande mobilisation pour les Jeux africains de Brazzaville dans moins de deux mois. Pour l'heure, le Tournoi de l'Amitié suit son cours normal avec succès.

R.N.M.

PATRIMOINE

Vers la valorisation de la piste des caravanes

Le Directeur départemental du Patrimoine et des archives au Niari, Jean Jacques Mbougou a rendu public, le projet relatif à la valorisation de la piste des caravanes de Dolisie. Il entreprend des démarches auprès des partenaires pour qu'autour de cette piste puisse se développer un véritable tourisme de mémoire.

Ce projet, évalué à trente millions quatre cent soixante et un mille FCFA permettra de réaliser plusieurs activités parmi lesquelles l'aménagement de la piste, l'installation des plaques signalétiques, l'installation des panneaux décoratifs, l'installation des bancs en béton armé, le planting des eucalyptus ou des sapins, la recherche documentaire, l'élaboration des supports pédagogiques en rapport avec l'histoire de la traite négrière et la formation des guides.

Pour l'acquisition des fonds, le directeur départemental explique : « Il s'agit d'un projet public initié par une administration publique. Le problème d'acquisition des fonds ne devrait donc pas se poser étant donné que chaque année on vote le budget de l'Etat. Mais conscients des contraintes budgétaires auxquelles notre pays est confronté, nous allons orienter la recherche des fonds vers les sociétés commerciales et industrielles, les ONG et les institutions internationales ».

Pour la petite histoire, pendant la période coloniale, trois pistes de caravane permettaient aux colons d'acheminer les esclaves vers l'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango. La première piste reliait le port Léon et Loango. La deuxième permettait d'acheminer les esclaves de la partie nord et rejoignait la première vers Loudima. La troisième permettait aux colons d'acheminer les esclaves en provenance du Gabon. De ces trois pistes, seul le tronçon de trois kilomètres qui relie le plateau de Youlou Mpoungui et la nationale n°1 à Dolisie a résisté à l'épreuve du temps.

Le directeur départemental, Jean Jacques Mbougou, a insisté sur la valeur patrimoniale de ce vestige de la traite négrière : « L'esclavage et la traite négrière sont reconnus universellement comme un crime contre l'humanité. Ce phénomène social explique en partie le sous-développement de l'Afrique qui a été dépeuplée de façon considérable. Ne pas valoriser ce vestige, est une lâcheté et une faiblesse devant l'histoire. Notre postérité a besoin de connaître cette histoire afin que nous évitions d'autres formes de domination étrangère ».

Hermione Désirée Ngoma

DISPARITION

Le professeur Côte Mankassa décédé à Paris

L'écrivain, sociologue et homme politique congolais, Côte Mankassa est mort le 14 juillet, à Paris, en France. Né le 28 avril 1936, il fait ses études à l'École laïque de Baongo. Devenu instituteur, il sera ensuite directeur d'école. Il devient journaliste après des études à l'école de journalisme de Lille (France). Persévérant, Côte Mankassa embrasse la sociologie à l'École des hautes études en sciences sociales (Paris) où il soutiendra un doctorat d'État qui lui ouvre les portes de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville.

Au plan politique, Côte Mankassa était président de l'Union congolaise des républicains (Ucr). Il avait été reçu, le 4 juin dernier à Brazzaville, par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, lors des consultations nationales.

H.D.Ng.